

## Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vus. Composés un seul numéro: 832-1930

# LE SOLEIL

VENDREDI 27 MAI 1988  
 QUÉBEC, 92<sup>e</sup> année, no 148

52 pages, 3 cahiers + 1 tabloid  
 lies de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

Livraison à domicile (7 jours) 3.00\$  
 35c

**LABONFRUIT**

Les magasins de fruits  
 et légumes frais  
 aux

**HALLES FLEUR DE LYS**  
 et  
**PLACE DE LA CITÉ**

## LE SOLEIL

### À LA COUPE



De la Coupe Canada à la Coupe Stanley, Grant Fuhr a multiplié les arrêts importants.

## Une 4e en 5 ans

Les Bruins se sont cassés les dents sur les Oilers, qui n'ont eu besoin que de quatre matchs pour les éliminer.

Pages S-1 à S-4

## LES ARTS

### Rock et Belles Oreilles à T.-M.

Le groupe Rock et Belles Oreilles n'a pas mis de temps à trouver une nouvelle station de télévision. Moins de 24 heures après la diffusion de sa dernière émission à Quatre Saisons, il signait une entente avec Télé-Métropole.

Page C-3

## LE MONDE

### La Syrie entre dans Beyrouth

À son retour de Damas, Nabih Berri, chef d'Amal et ministre libanais de la Justice, a confirmé que les forces syriennes, accompagnées d'unités de la police libanaise, entreraient aujourd'hui dans le fief conquis par le Hezbollah au cours des trois dernières semaines. Hier soir, un cessez-le-feu relatif régnait dans le secteur sud.

Page B-6

## LE SOMMAIRE

Alain Bouchard ..... B-1  
 Annonces classées C-5 à C-13  
 Arts ..... C-1 à C-4  
 Bridge ..... C-9  
 Crayons de soleil ..... C-16  
 Décès ..... C-14 et C-15  
 Économie ..... B-7 à B-9  
 Editorial ..... B-4  
 Horoscope ..... C-9  
 Monde ..... B-6  
 Mots croisés ..... C-6  
 Mot mystère ..... C-6  
 Où aller à Québec ..... B-10  
 Patron ..... C-13  
 Roman ..... C-7

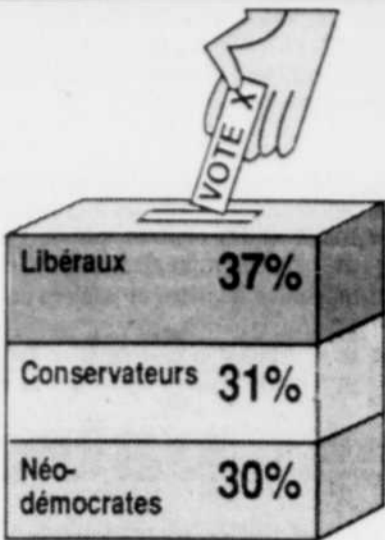
## LA MÉTÉO



Aujourd'hui, le temps sera ensoleillé avec passages nuageux. Le maximum devrait atteindre près de 19. Demain: ciel variable.

Détails, page C-5

# Les malheurs de John Turner font le bonheur des libéraux



OTTAWA — Les attaques subies par le chef John Turner, de l'intérieur même de son parti, semblent lui valoir une certaine sympathie de la part de l'électorat. Une fois la crise passée, le Parti libéral récolte en effet un meilleur soutien populaire qu'au cours des mois précédents.

par Pierre-Paul NOREAU

Telle est la surprenante conclusion dégagée par les analystes de la maison Angus Reid qui dévoilaient, hier, les données de leur sondage du mois de mai.

Cette enquête Reid-Southam-LE SOLEIL place le Parti libéral du Canada (PLC) à 37 pour 100 des intentions de vote au pays, en hausse de quatre points par

## SONDAGE REID-SOUTHAM-LE SOLEIL

rapport au mois précédent. Le Parti conservateur (PC) en deuxième place à 31 pour 100 et le Nouveau Parti démocratique (NPD) en troisième place à 30 pour 100 ont respectivement perdu, au cours de la même période, un point et deux points.

Plusieurs observateurs s'attendaient à ce que la demande de démission faite à M. Turner par 22 des 39 députés du caucus libéral, il y a quelques semaines, ébranle sérieusement le Parti libéral en cette période pré-électorale.

Or exactement comme à la fin de l'été 1987, alors que le président du Parti libéral, Michel Robert,

avait publiquement souhaité le départ du chef politique Turner, le Parti libéral a au contraire rebondi dans la faveur populaire. En septembre 1987, le saut avait cependant été deux fois plus fort pour les libéraux qui avaient alors gagné neuf points dans la faveur populaire.

Ce sont surtout les Québécois et les électeurs des Maritimes qui ont réagi avec sympathie aux malheurs de John Turner et admire sa capacité de faire face. Le sondage téléphonique effectué entre le 18 et le 24 mai, alors que la crise était résorbée, démontre en effet une hausse de 11 points en

faveur des libéraux au Québec, le PC encaissant de son côté un recul de 7 points et le NPD demeurant relativement stable avec une variation de un à la baisse.

Régionalement, la remontée libérale a été aussi très significative dans les Maritimes, la cote libérale grimpaient de 37 à 46 pour 100 en un mois.

Le parti du chef Turner domine ses concurrents par des marges significatives de dix points tant au Québec, dans les Maritimes qu'en Ontario.

Les provinces des Prairies (Manitoba-Saskatchewan-Alberta) et la Colombie-Britannique sont cependant des territoires moins fertiles pour la pensée libérale qui doit ce-

Lire A-2, LIBÉRAUX...

## Trois entreprises canadiennes en lice

# La papeterie Reed à vendre

La papeterie Reed, installée au cœur de la ville de Québec, est à vendre. Trois entreprises canadiennes sont en lice pour acheter la compagnie qui emploie 1,500 personnes dans la région.

par Michel CORBEIL  
 et Pierre ASSELIN

Hier à Londres, en Angleterre, le groupe Reed International, propriétaire unique des équipements de Québec, a annoncé son intention de se départir de ses filiales en Amérique du Nord dans le secteur des pâtes et papiers. Les installations de Québec représentent 80 pour 100 du chiffre d'affaires de cette branche nord-américaine.

Durant la journée d'hier, la nouvelle a été communiquée aux employés cadres et aux dirigeants syndicaux de l'entreprise encore connue dans la région de Québec sous le nom de «l'Anglo». La Reed possède notamment une papeterie et une usine de produits chimiques, à Québec, ainsi que la scierie Leduc, à Saint-Émile. De plus, elle embauche 500 personnes pour ses opérations forestières dans le secteur de Forestville.

Le vice-président à l'administration de la Reed à Québec, M. Michael McCormack, a indiqué que la haute direction s'est bornée à faire savoir que des négociations ont cours pour céder en bloc tous ses actifs en Amérique du Nord. M. McCormack a rapporté



Le décision de vendre ne remet pas en question l'avenir de l'usine de Québec.

que la Reed International n'a pas l'intention de diffuser d'autres renseignements avant la 8 juin, date prévue pour le dévoilement des résultats préliminaires de l'année financière 1987-1988. Selon lui, en 1986-1987, les filiales nord-américaines du secteur des pâtes et papiers ont affiché un chiffre d'affaires de \$366 millions, dont près de \$300 millions pour les installations de Québec.

À Londres, le Daily Telegraph a écrit que ces usines ont présenté des profits de plus de \$55 millions, l'an dernier. En outre, le quotidien a avancé que le prix de vente de base fixé est d'environ \$450 mil-

lions canadiens, ce qui semble peu, compte tenu de la valeur des actifs de la compagnie. D'après le journal, trois compagnies canadiennes sont intéressées et une décision devrait intervenir d'ici 10 jours.

Par ailleurs, le financier anglais Robert Maxwell a indiqué

hier à la Presse canadienne qu'il négociait en vue d'acquiescer une importante société au Québec. Il y a quelques années, ce magnat achetait le Daily Mirror, de Londres, de... la Reed International.

Et l'avenir?

De l'avis de M. McCormack, Lire A-2, REED...



Les comédiens Jacques Dufilho, Suzanne Flon et Georges Wilson participaient à l'ouverture de la Quinzaine.

## Ouverture de la Quinzaine

# La pluie refroidit la fête

Animateurs, invités, journalistes et festivaliers ont dû trouver refuge dans une salle du Palais Montcalm pour l'ouverture de la Quinzaine 1988.

Page C-4

## Le ministre Rivard compare la langue d'affichage à un os de «pit bull»

Il n'a jamais été question que le gouvernement Bourassa procède à une consultation publique sur la question de l'affichage commercial, a clairement indiqué, hier, le ministre responsable de la loi 101, M. Guy Rivard, déplorant que l'on s'accroche à cette question comme un «pit bull» à son os.

par Michel DAVID

À l'Assemblée nationale comme auprès des journalistes, M. Rivard s'est appliqué à atténuer la portée des propos qu'il avait tenus, mercredi, au siège de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, où on lui a remis une pétition signée par 101,000 personnes réclamant le renforcement de la loi 101.

«Je n'ai jamais dit que c'était une consultation publique», a-t-il déclaré, précisant qu'il s'agissait plutôt de poursuivre les rencontres informelles qu'il a entreprises depuis sa nomination, invitant les groupes ou les individus désireux de lui faire connaître leur opinion à entrer en contact avec lui.

Selon M. Rivard, il n'existe aucune contradiction entre ces

rencontres informelles et la consultation «la plus large possible» qu'il évoquait mercredi. «Je consulte toutes sortes d'individus et toutes sortes de groupes pour essayer de saisir quelle est la sagesse moyenne du moment», a-t-il expliqué.

Le ministre a cependant refusé de rendre publique la liste de ceux qui ont été consultés jusqu'à présent et ceux qu'il entend rencontrer au cours des prochaines semaines.

M. Rivard a toutefois indiqué que les députés libéraux en faisaient partie et qu'il était également prêt à rencontrer les députés péquistes, à condition que ces rencontres ne se situent pas dans un contexte partisan.

Comme un «pit bull»  
 Le ministre a également expliqué que ses consultations ne se limitaient pas à la question de l'affichage commercial, à laquelle «on est resté accroché comme un pit bull à un os».

Il veut les étendre à l'ensemble du dossier linguistique. Selon lui, le problème de la francisation des entreprises est d'ailleurs «beaucoup plus important» que celui de l'affichage.

Lire A-2, PIT BULL...

**SUITES** de la première page

**LIBÉRAUX...**

der le pas aux deux formations politiques rivales. La Colombie-Britannique est sous l'influence néo-démocrate et les Prairies sous celle du gouvernement conservateur.

**Forte volatilité**

La maison manitobaine de sondage dégage d'autre part un élément extrêmement important par rapport à l'humeur politique des Canadiens par les temps qui courent, soit l'extrême volatilité de l'électorat. Le diagnostic politique de mai que constitue le présent sondage n'a donc qu'une valeur très limitée par rapport au vote qui pourrait être exprimé lors des élections qui auraient lieu dans quelques mois.

Chose certaine cependant, pour le parti gouvernemental dirigé par le chef conservateur Brian Mulroney, il n'y a pas vraiment de tendance favorable qui se dégage pour les siens et qui pourrait l'inciter à affronter un Parti libéral tiraillé, mais toujours premier.

Il est vrai que le vote libéral est le moins ancré. Seulement 36 pour 100 des votants libéraux décrivent leur appui au PLC comme « très certain », comparativement à une base solide de 45 pour 100 pour les conservateurs et de 53 pour 100 pour les néo-démocrates.

Cependant, le Parti libéral du Canada est de loin perçu comme le meilleur deuxième choix chez les partisans des deux autres formations. Les votants libéraux démontrent quant à eux une petite préférence pour les néo-démocrates lorsqu'on leur demande de faire une deuxième sélection.

De la même manière, lorsqu'on demande aux gens d'oublier les chefs pour un instant et de dire quelle formation politique est la plus apte à diriger le pays, le Parti libéral reprend aisément son rôle historique aux commandes des affaires du pays.

Par ailleurs, les 22 députés qui ont demandé à M. Turner de partir ne le faisaient pas en raison d'une simple aversion envers leur chef. Le sondage Reid de mai démontre encore une fois que le chef libéral constitue la plus grosse faiblesse de l'opposition officielle aux Communes de l'avis des Canadiens.

À la question: Oubliant pour un instant les politiques des différents partis et oubliant également quelle formation vous appuyez personnellement pour ne tenir compte que des trois chefs, qui de Brian Mulroney, John Turner et Edward Broadbent ferait le meilleur premier ministre du Canada? Le chef libéral arrive bon dernier. Seulement 16 pour 100 lui donne leur confiance, contre 24 à Brian Mulroney. Le chef néo-démocrate continue d'être dans une classe à part, méritant l'estime de 46 pour 100 des adultes canadiens.

**Le vote selon les régions**

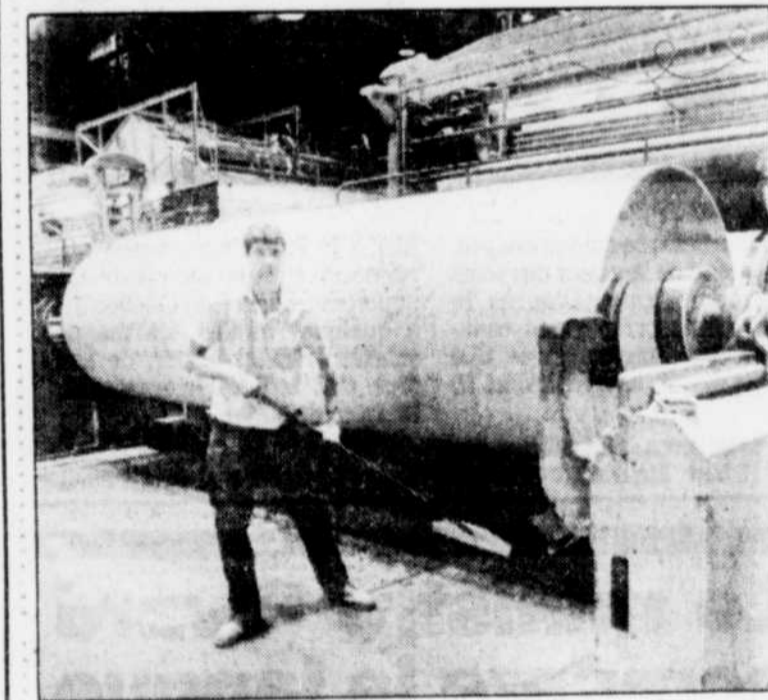
Voici la répartition régionale du vote à la lumière des réponses obtenues à la question: Selon votre perception actuelle, quel parti seriez-vous le plus enclin à supporter si une élection fédérale se tenait demain?

	Total	Qué.	Ont.	Ouest	C.-B.	Mar.
PC	31	28	28	41	30	35
LIB.	37	41	40	26	26	46
NPD	30	30	30	29	42	19
AUT.	2	2	2	4	2	0

**REED...**

la transaction ne remet pas en question la poursuite des opérations à Québec. Il a rappelé qu'entre 1979 et 1989, plus de \$500 millions auront été investis ici, « ce qui fait que nous avons une usine vraiment compétitive au niveau mondial. Nous avons une renommée certaine pour la fabrication de papier journal », a-t-il dit sans fausse modestie.

Le porte-parole a répondu que l'annonce était prévisible dans une certaine mesure. Il a mentionné que la Reed International a aussi fait savoir qu'elle veut vendre ses 28 usines européennes spécialisées



**Dépollution des papeteries**

**Rien à espérer sans un meilleur contrôle des produits chimiques**

♦ Quels que soient les millions de dollars en jeu, la seconde phase pour dépolluer les papeteries du Québec doit s'attaquer aussi aux produits chimiques et non pas uniquement aux rejets de matières organiques.

par Michel CORBEIL

C'est le seul avis commun exprimé par Greenpeace, l'organisation d'écologistes, et par l'Association des industries forestières du Québec, qui regroupe les usines de pâtes et papiers, pour commenter deux documents du ministère de l'Environnement préconisant l'injection de \$727 millions pour régler le problème de pollution dans ce secteur d'activités.

Les rapports identifient les rejets organiques de « DBO-5 » (pour « demande biochimique en oxygène cinq jours ») comme le principal problème menaçant l'environnement. Pour en venir à bout, \$237 millions seraient nécessaires pour compléter une première étape déjà en cours et il faudrait ajouter \$490 millions pour la seconde phase, peut-on y lire.

Le premier chiffre est exact, a dit le PDG de l'Association, M. André Duchesne: d'ici la fin de l'année, toutes les entreprises seront conformes aux normes ou auront engagées les travaux pour y parvenir. Selon lui, il est prématuré d'avancer un chiffre pour la seconde étape puisque « nous ne sommes pas convaincus qu'en réduisant les « DBO-5 », l'eau sera plus propre ».

Ainsi, a-t-il souligné, éliminer les « DBO-5 » serait inutile si, dans un cas donné, subsistait l'émission de dioxines due à un procédé de fabrication du papier. L'industrie est intéressée à nettoyer les dégâts qu'elle peut causer, « pas à courir les fantômes ».

Selon lui, l'approche dans les deux documents ne correspond pas à l'esprit animant le ministère, en ce moment. « Nous travaillons avec ce dernier depuis plusieurs mois à l'identification des vrais problèmes. Le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, ne rêve pas en couleurs. Il essaie de concilier la dure

réalité d'une industrie voulant demeurer compétitive avec les besoins de l'environnement ».

Mme Diane Goulet, responsable du dossier des papeteries pour Greenpeace, a lancé que « l'industrie peut bien aimer M. Lincoln. Au Québec, on n'impose pas de normes à ces compagnies, mais on négocie des ententes! »

Au sujet des deux documents,

**Steinberg: rejet massif des offres patronales**

♦ MONTRÉAL (PC) — C'est sur un ton ferme que les représentants syndicaux des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) ont annoncé, hier, que les propositions déposées la semaine dernière par Steinberg avaient été rejetées par les délégués syndicaux. Ces propositions, ou plutôt concessions, équivalraient à des pertes d'environ \$20 millions pour les employés de ce géant de l'alimentation.

En effet, les TUAC ont indiqué que les 200 délégués syndicaux réunis en assemblée spéciale mercredi soir ont réfuté dans une proportion de 98 pour 100 la proposition de Steinberg.

À l'occasion de la conférence de presse convoquée, hier, à Montréal, la direction syndicale réunie au grand complet a précisé qu'une assemblée générale du local 500 se tiendra dimanche afin que les membres vote sur la recommandation de l'exécutif qui, bien évidemment, va demander que l'offre de Steinberg soit jugée inacceptable.

Ne mâchant pas ses mots, le porte-parole des TUAC, M. Tom Kukovica, a estimé que le protocole déposé le 17 mai par Steinberg était tout simplement « hérétique ». Dans l'état actuel des choses, le syndicat juge que tant et aussi longtemps que la partie patronale n'offrira pas un certain nombre de garanties il

« il est alarmant qu'on ne parle que des déchets solides, sans mentionner les rejets liquides que sont les matières chimiques, comme les dioxines. Ces produits ne sont pas bio-dégradables. »

La porte-parole de Greenpeace a répondu ne pas être en mesure de commenter les chiffres mis de l'avant par les rapports, mais « les compagnies de pâtes et papiers ont

fait des profits énormes, ces dernières années ». Alors que l'Association des papeteries soutient qu'on ne peut dire que le Québec est en retard sur les autres provinces ou pays en matière de normes d'environnement, notamment parce que les conditions climatiques sont différentes, Greenpeace a affirmé que « ce qui se fait ici est effrayant par rapport à ce qui existe en Suède, au Japon, en Allemagne de l'Ouest et même en Ontario ».

n'y aura pas de concessions de la part des membres.

Ne sachant toujours pas si Steinberg sera vendue en tout, en partie, ou pas du tout, le syndicat a formulé quatre garanties dépendamment du scénario choisi par la direction patronale. H. Kukovica demande en effet:

- qu'aucune concession touchant les syndiqués ne soit sententie à un éventuel acheteur;
- qu'aucune convention invalidant toute négociation avec un nouvel employeur ne soit signée entre Steinberg et celui-ci;
- afin d'éviter le démantèlement par franchisage, le syndicat souhaite qu'un certain nombre de magasins conservent un caractère corporatif;
- que Steinberg reconnaisse le droit fondamental pour tout syndiqué de choisir par vote secret si ce dernier veut aller en arbitrage ou en grève.

En ce qui concerne le dernier point, les TUA sont résolus à faire échec aux prétentions de Steinberg. D'autant plus qu'elles reviendraient ni plus ni moins à aliéner ce droit fondamental de faire la grève que tout travailleur syndiqué détient.

Dans un document fourni lors de la conférence de presse, les TUAC rappelle que Steinberg a exigé « qu'à la fin de ces six années — de paix industrielle — la compagnie demande que le syndicat s'engage, pour une période indéfinie, à recommander à ses membres et à les

faire voter sur l'utilisation de l'arbitrage des offres finales et ce, avant même le début de chaque négociation à venir ».

Pour le syndicat, « la légalité même de la proposition est douteuse parce qu'en garantissant, sans réserve, l'absence de conflit, on élimine du même coup un droit prévu au Code du travail. Tous les travailleurs et travailleuses, ont la possibilité de refuser des offres patronales et de voter, individuellement, pour l'exercice ou non du droit de grève. C'est leur droit ».

Alléguant que les travailleurs de Steinberg sont, et de loin, les plus choyés de la profession, la compagnie a demandé à chacun de ses employés d'accepter une baisse salariale de \$1 de l'heure à partir du 1er juin. Pour la deuxième et troisième année, Steinberg souhaite que les travailleurs acceptent que le taux horaire soit augmenté de \$0.50. Bref, à ce poste les désirs de Steinberg équivalraient à une concession monétaire de \$17 millions environ.

De plus, le no 3 de l'alimentation voudrait que le nombre d'heures travaillées par semaine grimpe de 37 à 38 heures, soit \$5 millions de moins dans les poches des syndiqués. Enfin, en ce qui a trait aux avantages sociaux, Steinberg réclame que les coûts afférents à ceux-ci soient assumés dans une proportion de 25 pour 100 par les employés.

**TWIK**

du marine, du blanc, du coton, du soleil... c'est l'été pour twik!

**les chemisiers à rayures 19.99**

deux formes pour le beau temps... à gauche, style chemise longue et ample, bas arrondi, boutonnage sous patte, poche poitrine à broderie-écusson... à droite, un chemisier nouvelle forme, il est court et carré, manches trois-quarts à rouler, poches plaquées à rabat... rayures marine sur blanc. p.m.g.

la maison  
**simons**

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY... GALERIES DE LA CAPITALE... VIEUX QUÉBEC

**PIT BULL...**

Interrogé sur la nécessité de ces consultations, alors que le premier ministre Bourassa prétend avoir déjà pris une décision, M. Rivard a précisé que M. Bourassa avait plutôt retenu « un certain nombre d'hypothèses et de scénarios dont chacun représente un arbre de décision où il y a des embranchements ».

Selon le contenu du jugement de la Cour suprême, on suivra l'un ou l'autre de ces « embran-

chements ». Quand la décision de la Cour sera connue, « ce pourrait être une question d'heures ou de jours avant que le gouvernement n'agisse », a réitéré M. Rivard.

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 26 mai  
3-3-1  
2-9-4-6

## Le Rassemblement populaire choisira son candidat à la mairie, le 16 octobre

◆ Dans moins de six mois, soit le 16 octobre, le Rassemblement populaire de Québec devra choisir la personne qui briguera les suffrages à la mairie de Québec aux élections municipales de 1989. La décision a été arrêtée, cette semaine.

par Marcel COLLARD

Contrairement à son habitude, le RP, le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Québec, permettra aux candidats et aux candidates de faire campagne, avec tout le battage publicitaire, dans les 30 jours qui précéderont le congrès d'investiture.

Selon M. Richard Lacasse, chercheur du RP, le parti interdisait jusqu'à maintenant toute dépense électorale pour éviter que la campagne prenne une allure « à l'américaine », au cours de laquelle les gadgets prennent le dessus sur les idées.

Le chef sera choisi au suffrage universel. Pour avoir droit de vote, il faudra être membre du parti depuis au moins un mois.

Cependant, à la suite des

modifications adoptées, cette semaine, le conseil exécutif du RP devra fixer la limite des dépenses électorales. Les mêmes dispositions ont été ajoutées pour le choix des candidats aux postes de conseiller.

Rappelons que l'ex-ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, a déjà manifesté son intérêt pour la mairie de Québec, à titre de chef du RP.

**Lien entre le parti et les élus**  
Pour dissiper toute ambiguïté à la suite de la défection de deux de ses représentants à la table au conseil, le RP a voulu mieux définir les liens entre l'aile parlementaire et le parti.

Le règlement veut que, dorénavant, les élus aient à répondre de leur mandat au comité exécutif du district qu'ils représentent.

**Règlements rafraîchis**  
Conformément à la volonté exprimée par ses membres au congrès de 1986, le RP a voulu établir une nette distinction entre le texte de ses règlements internes et son manifeste politique.

Au cours d'une assemblée, tenue cette semaine, le RP a complété le rafraîchissement de ses règlements, pratiquement inchangés depuis 1977, en expurgant les passages ayant une saveur idéologique pour les remplacer par des mesures plus appropriées aux besoins, mais sans pour autant mettre en cause le thème de la démocratie.

Ainsi, le conseil général, la nouvelle appellation pour le comité de coordination, s'est enrichi de deux postes, un préposé aux communications et un autre à l'organisation, portant à neuf le nombre de ses membres. D'ailleurs, en soirée, le 14 juin, le RP tiendra les élections des membres du conseil général.

Deux comités permanents ont été ajoutés, l'un pour assumer toute l'organisation électorale et l'autre pour assurer le financement.

Autre nouveauté, au cours des congrès du RP, chaque district devra déléguer des représentants. Ceux-ci seront les seuls à pouvoir exercer le droit de vote. Cependant, tous les membres garderont le droit de prendre la parole sur les sujets discutés. ◆



Le Soleil, Roland Marcoux  
M. Jean-Paul L'Allier.

### EN BREF...

■ **Laurent Gagnon et la ville** - QUÉBEC — Le Rassemblement populaire de Québec, le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Québec, aurait de « nouvelles révélations » à faire relativement aux liens qui existent entre la ville et le promoteur Laurent Gagnon. Le chercheur du parti, M. Richard Lacasse a laissé entendre qu'une conférence de presse serait donnée, lundi, à ce sujet. Il a cependant refusé de donner d'autres précisions. Rappelons que le RP a déjà déclaré que le promoteur Laurent Gagnon bénéficiait d'un traitement de faveur. Son nom fut associé à des accusations de conflit d'intérêts portées contre un conseiller du Progrès civique, M. Théo Genest. Le juge en chef de la cour municipale de Québec, le juge Laurent Cossette, doit faire connaître son opinion à ce sujet après avoir présidé aux audiences d'une commission d'enquête formée à la demande du maire Jean Pelletier.



Cette année, Construction canadienne T.J. mettra autant de maisons et de condos sur le marché que l'an dernier. Soit 450 maisons unifamiliales et 350 condos.

## La construction résidentielle dans la région de Québec Des déboires prévisibles, affirme un spécialiste

◆ Celui qui s'affirme comme le plus important constructeur résidentiel de la région de Québec, Construction canadienne T.J., ne ralentit pas sa production, mais ajuste sa mise en marché; le propriétaire d'un millier de logements dans la région de Québec, le groupe Émond, renoue à une cadence accélérée son parc immobilier, qui a plus de dix ans, pour retenir ses locataires; et les déboires de la construction résidentielle, dont le comportement serait semblable à celui d'un train du CN, étaient tout à fait prévisibles, selon le professeur Dominique Achour, spécialiste en gestion immobilière...

par Marie CAQUETTE

Tels sont les commentaires que le SOLEIL a pu recueillir, hier, à diverses sources, sur les informations concernant le marché du logement, de la maison et du condo, transmises plus tôt, cette semaine, par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Cette année, Construction canadienne T.J. mettra autant de maisons et de condos sur le marché que l'an dernier. Soit 450 maisons unifamiliales et 350 condos. Ces chantiers résidentiels représentent 45 pour 100 des activités du constructeur.

« C'est vrai qu'il y a beaucoup

de vacances », de dire M. Jean-Yves Gagnon, vice-président au développement. Mais selon lui, le phénomène serait plus marqué dans le secteur de Pointe Sainte-Foy où, dit-il, tout le monde offre le même produit à la même clientèle. « Et les gens magasinent... »

L'entreprise qu'il représente pense avoir contourné la difficulté en misant sur un autre quartier moins bien desservi jusqu'ici, Charlesbourg, et en proposant une mise en marché différente, la location/achat, susceptible d'intéresser le jeune locataire qui ne dispose pas des fonds pour faire le saut vers la propriété.

M. Gagnon ne manifeste aucune inquiétude face à ses maisons invendues qui vont intéresser des « retardataires » un jour ou l'autre, mais admet qu'il faut être plus prudent avec les condos. « Le marché va se rétablir dans un an, un an et demi », conclut-il.

**Rénovation accélérée**  
Le problème des logements inoccupés est plus grave dans les quartiers périphériques où le taux de vacances peut s'élever à 15 ou 20 pour 100, constate pour sa part M. J. André Émond, président du Groupe Émond, propriétaire d'environ 1,500 logements.

« On est obligé de faire en un an des rénovations qu'on pensait étaler dans un plan quinquennal pour éviter d'encaisser d'importantes pertes de loyers », dit-il.



M. Dominique Achour, professeur à la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval.

Les logements des quartiers centraux, quand ils sont bien construits et bien gérés, n'entraînent pas pareil problème, corrobore le propriétaire qui reprend les constatations de la SCHL.

Le fort taux d'inoccupation n'entraînera pas de baisse du coût de logements locatifs, enchaîne-t-il par ailleurs, en raison du mécanisme de fixation des loyers utilisé par la Régie québécoise. « Les propriétaires paieront plutôt le déménagement ou offriront un four à micro-ondes pour maintenir la valeur nominale du loyer sur la base de laquelle sont accordées les augmentations ».

Enfin, estime-t-il, les banques ont abandonné, depuis quelques années, leur rôle de régulateur du marché, prêtant même lorsque la conjoncture n'est pas favorable. La seule différence : on prête de 70 à 75 pour 100 du montant requis alors que le prêt pouvait s'élever jusqu'à 85 pour 100, il y a quelques années, lorsque la SCHL se portait garante. Une affirmation confirmée par le directeur régional de la SCHL, M. Denis Perrier.

**Un train lent à bouger**

« L'industrie de la construction résidentiel est cyclique et se comporte comme un train, lent à démarrer pour répondre à la demande et long à s'arrêter! » déclare enfin M. Dominique Achour, professeur à la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval.

Ainsi, résume-t-il, on prévoyait depuis 15 ans les besoins en condos. On a commencé en retard et on a surestimé la demande actuelle des personnes âgées. Le train va ralentir et s'arrêter alors que la demande va continuer de s'accroître...

Il est difficile de trouver le « timing » du marché, d'autant plus que les constructeurs n'ont pas de contrôle sur la concurrence, selon lui. « Si j'étais constructeur, je construirais au moment où les autres s'arrêtent... », conclut-il. ◆

## Inaugurations du Centre de foresterie et du laboratoire sur les champignons

◆ Décidément, un vent de printemps souffle sur un coin de la région de Québec en voie de devenir la colline des biotechnologies, de la foresterie et de la valorisation de la biomasse.

par Claude TESSIER

D'un côté de l'autoroute du Vallon, des scientifiques et 200 invités ont applaudi, hier, à l'inauguration officielle du Centre de foresterie des Laurentides, à Sainte-Foy, restauré et agrandi au coût de \$18,5 millions.

Au même moment, de l'autre côté de la rue, des industriels se réjouissaient sur le campus de l'université Laval, de voir qu'on s'occupe d'eux par l'inauguration d'un laboratoire sur les champignons aménagé au coût d'un demi-million de dollars.

Quelques jours plus tôt, des universitaires impatients avaient salué l'agrandissement, d'ici à 15 mois, d'un voisin de palier à mi-chemin des deux centres de recherches, la faculté de foresterie de l'université Laval, un projet de construction de \$4,5 millions.

Les yeux tout écarquillés, le ministre d'État fédéral (Forêts et

Mines) Gerald S. Merrithew ne tarissait pas d'éloges devant le nouvel édifice du Centre de foresterie.

Le ministre a rencontré des chercheurs impatients de lui expliquer les résultats de leurs projets en écologie des plantations, en sylviculture, en amélioration des arbres, en télédétection, en reboisement, sur le dépérissement des forêts, etc. Trois chercheurs furent honorés pour leur contribution professionnelle exceptionnelle au centre. Ce sont: MM. Luc Jobin, Wladimir Smirnoff et Normand Lafrenière.

Le public pourra aujourd'hui, demain et dimanche, de 11h à 16h, visiter les laboratoires du centre devenus, pour ces trois jours, un véritable musée de la science. Les chercheurs y ont mis le paquet pour réaliser des montages d'un intérêt exceptionnel. Dans des cages de plexiglass, les chercheurs ont mis au travail un tas d'insectes forestiers défoliateurs. Les visiteurs non dédaigneux pourront voir sous leur nez comment des insectes travaillent au bonheur ou au malheur des arbres et de la forêt.

**Les champignons sauveteurs**  
Avec plus de modestie et dans les « catacombes » du PEPS de l'université Laval, le professeur An-

dré Fortin a inauguré un laboratoire sur les champignons appelé l'Unité de développement des procédés en fermentation solide (LAFERSOL).

Appuyés par le Centre québécois de valorisation de la biomasse et par l'université, les chercheurs préparent une renaissance de la myciculture et de l'industrie du champignon qui sont tombés bien bas depuis quelques années.

Le Québec ne produit plus que 900 tonnes métriques de champignons contre 3,600 tonnes en 1977. Pourtant, il en consomme 20,000 tonnes par an, et les Nord-Américains 500,000. Les causes sont nombreuses, depuis des conflits patronaux-syndicaux chez les producteurs au manque de connaissances et d'encadrement technique des industriels québécois qui ne sont plus que six ou sept.

Sous l'impulsion de chercheurs en micro-organismes, l'industrie pourrait naître prochainement. Dans le laboratoire des fermentations solides, on développe des procédés de culture des champignons comme de nouveaux substrats à base de bois d'ébène et de bouleaux, l'automatisation du blanc ou semence de champignon, et sur des bioréacteurs. Tout cela

pour faciliter l'automatisation de la production.

Les chercheurs mettent l'accent sur le shii-ta-ké, un champignon exotique très recherché des gourmets et qui occupe le 2e rang dans la production mondiale. Pour rendre sa production possible sous le climat québécois, les chercheurs tentent de concilier les techniques américaine et française.

Ils étudient les divers types de substrats comme la tourbe, les conditions optimales d'incubation, la sélection des souches, la production industrielle d'inoculum et même de culture de champignons sous condition hydroponique. On espère être en mesure de mettre à l'échelle une unité pilote de production.

**La recherche sur le bois**

Enfin, avec l'agrandissement (2,600 mètres carrés) du tiers du pavillon Abitibi-Price qui abrite la faculté de foresterie et de géodésie, on trouvera, en septembre 1989, six laboratoires d'enseignement reliés aux sciences et à la technologie du bois. On veut aussi développer la cartographie numérique et créer une fondation de recherches en sylviculture au service de l'industrie québécoise. ◆



Une spécialiste en myciculture, de l'université Laval, Mme Laurence Thomas, du Laboratoire associé Fermentations solides (LAFERSOL) et de beaux champignons qu'on a fait pousser sur un substrat développé en laboratoire.

## Réforme de l'aide sociale

## Une autre commission parlementaire réclamée

♦ MONTRÉAL (PC) - Une vaste coalition d'organismes sociaux et de syndicats demande une seconde commission parlementaire sur le projet de loi Paradis qui restructure le régime d'aide sociale.

par Lia LEVESQUE

La coalition est formée entre autres de la CSN, de la CEQ, de la FTQ, de l'Ordre des infirmières, de la Corporation des psychologues, en

plus de la Fédération des femmes du Québec, du Bureau de consultation jeunesse, de l'Association nationale des étudiants du Québec, de l'Eglise unie du Canada, de la Ligue des droits et libertés, et de divers groupes représentant les assistés sociaux, les retraités, les femmes immigrantes, les familles monoparentales, les locataires.

Treize représentants de la coalition ont donné une conférence de

presse, hier à Montréal, pour dénoncer les « mauvaises nouvelles » supplémentaires qu'ils découvrent dans le projet de loi sur l'aide sociale, depuis qu'ils l'étudient article par article. Auparavant, leur critique était formulée sur le document d'orientation mais, depuis, la réforme est devenue un projet de loi.

Pour cette raison, la coalition veut être entendue une seconde fois. Elle est certaine que bien des

députés, bien des citoyens auraient avantage à connaître eux aussi le détail de ce projet de loi « inique et antisocial ».

Odieux

Le 4e vice-président de la CEQ, M. Raymond Johnston, tient à dire au gouvernement que la traduction du document d'orientation en projet de loi a donné « une série de petites

mesures odieuses », encore « plus odieuses » que le document préliminaire le suggérait.

La vice-présidente de la CSN Monique Simard, elle, souligne que même après avoir retiré quelques-unes des inéquités les plus criantes, le projet de loi reste inacceptable. Notamment, les assistés sociaux qui se trouveront du travail « à rabais »

ne seront pas soumis aux normes minimales de travail et aux autres lois du travail, selon elle. La vice-présidente Simard dit appréhender les effets sur les autres travailleurs de l'arrivée massive de travailleurs-assistés sociaux embauchés à rabais. Cela entraînera un abaissement général des conditions de travail de tous, à long terme. ●

## La candidate NPD dans Langelier vise le dossier social et économique

♦ Ce sont les dossiers social et économique de la circonscription électorale fédérale de Langelier que la candidate du Nouveau Parti démocratique (NPD), Mme Pauline Gingras, entend défendre lors des prochaines élections générales.

par Réjean LACOMBE

Travailleuse sociale au service du CLSC de la Basse-Ville depuis une quinzaine d'années, Mme Gingras, qui a également participé à la fondation du Centre de santé pour les femmes de Québec, sera élue sans opposition lors du congrès à l'investiture néo-démocrate qui se tiendra dimanche soir.

Sans pour autant reléguer au second plan les grandes questions nationales, Mme Gingras a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse que, lors de la prochaine campagne électorale, elle abordera, notamment, les dossiers de la fiscalité et de l'emploi, « surtout, précise-t-elle, le droit des femmes à des emplois décentés sans discrimination salariale ou fiscale ».

De plus, la sécurité du revenu pour les personnes âgées, de même que l'accès des jeunes au marché du travail, l'environnement, le chômage et l'habitation deviendront au cours des prochains mois des thèmes familiers pour la candidate du NPD.

L'épineux dossier du Vieux-



Mme Pauline GINGRAS

Port fera également partie des priorités électorales de Mme Gingras. « Il s'agit là, dit-elle, d'un site exceptionnel qui ne doit pas uniquement servir à un petit groupe qui a le moyen de se payer un condo. »

Au cours de sa prochaine campagne électorale, Mme Gingras a indiqué qu'elle n'entendait pas exploiter à des fins électorales les différents problèmes qui ont coûté au député conservateur de Langelier, Michel Côté, son poste de ministre.

« Ma campagne, explique-t-elle, ne sera pas axée sur la dénonciation des agissements de M. Côté au cours des quatre dernières années. On a des projets à présenter aux électeurs et c'est à cela que l'on va s'attarder. »

Au cours de sa campagne électorale, Mme Gingras entend favoriser, dans une très large mesure, le porte-à-porte pour faire connaître ses idées politiques et celles du NPD. Il n'est pas exclu, une fois le débat électorale amorcé, que le chef du NPD, M. Ed Broadbent, pique une incursion à Québec.

C'est ainsi que dimanche, à l'hôtel Mercure, elle lancera en quelque sorte sa campagne électorale en compagnie du vice-président du NPD-Québec, M. Philippe Edmonston, qui est candidat NPD dans Chambly, de Mme Lorraine Vaillancourt, vice-présidente de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et candidate dans Terrebonne, et de Mme Winnie Frohn, conseillère municipale de la ville de Québec.

Quoi qu'il en soit, les néo-démocrates ont une bonne cote à remonter dans la circonscription de Langelier. Même si les limites de cette circonscription ont été légèrement modifiées au cours des dernières années, il n'en reste pas moins que le défi du NPD est énorme. Lors du scrutin de 1984, le candidat conservateur, Michel Côté, avait eu raison de la candidate libérale, Mme Florence Ivers, grâce à une majorité de 2.868 voix. Pour sa part, le candidat néo-démocrate, Majella Desmeules, devait se contenter d'un maigre 4.597 voix, soit 12.275 voix de moins que le candidat conservateur. ●



## Hommage à un chroniqueur parlementaire

♦ QUÉBEC (PC) - Les membres de la Tribune de la presse parlementaire de l'Assemblée nationale ont honoré hier la mémoire de l'un des leurs en nommant leur salon le « Salon Jacques L'Archevêque ».

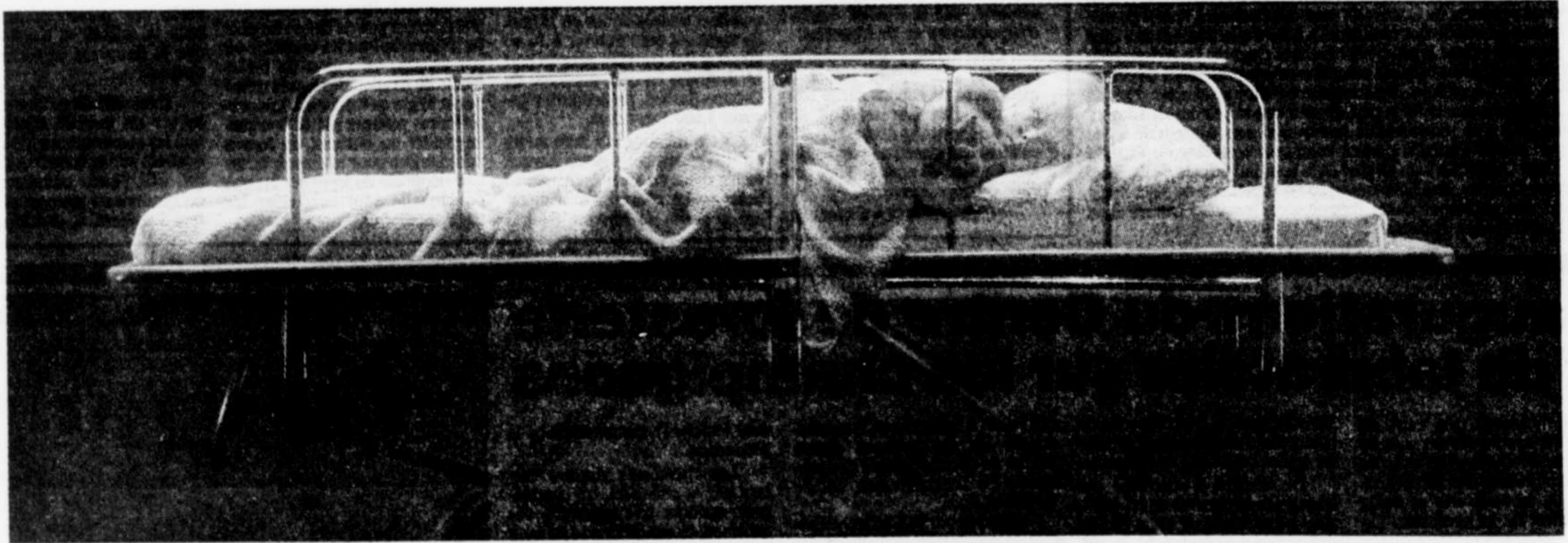
Au cours d'une brève cérémonie empreinte d'émotion et rehaussée par la présence du président de l'Assemblée nationale, Pierre Lorrain, du premier ministre Bourassa, du chef de l'Opposition Guy Chevrette et du ministre du Travail Pierre Paradis, une plaque commémorative a été dévoilée par l'épouse du disparu, Mme Louise Turcotte, et ses deux enfants.

Jacques L'Archevêque a été terrassé par une crise cardiaque le 17 mai 1986 à l'âge de 42 ans après une carrière journalistique de 20 ans, dont 15 à l'emploi de Radio-Canada.

MM. Lorrain, Bourassa et Chevrette ont rappelé la compétence et le sens du devoir de M. L'Archevêque au cours des dix années passées dans le petit monde de la colline parlementaire de la Vieille capitale.

Les locaux de la Tribune de la presse sont situés sur les deux planchers de l'édifice André-Laurendeau, au-dessus des appartements du lieutenant-gouverneur, juste en arrière de celui abritant l'Assemblée nationale. ●

# ILS N'ONT PAS À FAIRE ÇA COMME DES GRANDS



## Nos enfants ont besoin d'une urgence juste pour eux.

En 1989, une nouvelle aile offrant la plupart des surspécialités pédiatriques sera inaugurée au Centre hospitalier de l'Université Laval.

Avec un million de dollars, nous pouvons doter cette aile d'une urgence spécialisée avec clinique pédiatrique, sans rendez-vous.

Les enfants de l'Est du Québec ont besoin de cette urgence.

À nous, membres de Desjardins, de la leur donner.

### Urgence! N'attendons pas.

Déjà, dans le cadre de l'Opération Enfant Soleil, les caisses populaires Desjardins\* acceptent les dons de tous les membres de Desjardins qui désirent contribuer à l'Urgence pédiatrique Desjardins.

### DONNONS GÉNÉREUSEMENT

Si vous êtes détenteur d'une carte Multiservices Desjardins, vous pouvez souscrire par un Guichet Automatique Desjardins en suivant les instructions du paiement de factures. Un reçu pour fins d'impôt sera délivré pour toute souscription de 2 \$ et plus.

Sur les ondes de MI-5, soyez à l'écoute du téléthon OPÉRATION ENFANT SOLEIL les 4 et 5 juin.



Les caisses populaires Desjardins



Le téléthon pour les enfants malades

\* Dans les caisses populaires Desjardins participantes affiliées aux Fédérations des caisses populaires Desjardins: de Québec; du Centre du Québec; du Saguenay - Lac St-Jean; du Bas St-Laurent; de la Péninsule et des Îles.

**Coalition contre le projet de loi 107**

**Ryan surpris par le geste des élus scolaires**

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, trouve étrange que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec soit prête à faire partie d'une coalition contre son projet de loi alors qu'elle ne l'est pas pour se présenter en commission parlementaire.

par Richard HÉNAULT

Le ministre réagissait ainsi, hier, à la nouvelle publiée par LE SOLEIL à l'effet qu'une vaste coalition de tous les élus scolaires du Québec vient d'être formée pour contrer le projet de loi 107 sur l'inscription publique. Afin d'inclure toutes les commissions scolaires, la coalition regroupe, outre la fédération, le Conseil scolaire de l'île de Montréal et la Québec Association of Protestant School Board.

Interrogé par LE SOLEIL, le ministre a immédiatement rappelé que la FCSCQ a instamment demandé que son passage devant la commission parlementaire chargée de l'étude du projet de loi soit reporté à l'automne prochain. La fédération voulait ainsi s'assurer de pouvoir consulter tous ses membres avant d'arrêter une position officielle, chose qu'elle a faite le week-end dernier lors de son assemblée générale.

Sans avouer que la coalition puisse influencer de quelque façon que ce soit, le ministre Ryan a déclaré que son projet de loi laisse une « marge pour une discussion fonctionnelle ». Sa position, ajoute-t-il, est forte mais cela ne ferme pas la porte à la discussion. « Il faut un ministère de l'Éducation fort, affirme-t-il, mais il est impossible de

procéder à une réforme du système sans se livrer à un nouveau partage des pouvoirs. La question est de savoir si l'équilibre est satisfaisant et pourquoi il l'est ou ne l'est pas. »

Pour la porte-parole de l'opposition dans le domaine de l'éducation, Mme Jeanne Blackburn, le ministre n'a pas le choix: il devra reculer devant la forte contestation. Tous les ministres l'ont fait avant lui, rappelle-t-elle, quand les commissions scolaires se sont mobilisées de la sorte.

Le geste des élus scolaires ne surprend pas non plus la députée péquiste: « Ils ont toujours défendu ardemment leurs droits, sauf, peut-être, quand on a grugé leurs pouvoirs de taxation. »

A son avis, le ministre Ryan va à contre-courant de la tendance actuelle consistant à décentraliser les pouvoirs. Citant comme exemple le domaine municipal où on agit ainsi, Mme Blackburn juge que le courant de la centralisation est bel et bien terminé et que le ministre Ryan devra s'y faire.

Par ailleurs, tout ne semble pas baigner dans l'huile au sein de la coalition des élus scolaires. Au moment même où le Conseil scolaire de l'île de Montréal présentait son mémoire devant la commission parlementaire, hier, le ministre Ryan a semblé se faire un malin plaisir de souligner que la Commission des écoles catholiques de Montréal donnait simultanément une conférence de presse, dans la métropole, pour

dénoncer les agissements du conseil, dont elle fait partie.

Le ministre a rapidement saisi l'occasion de reprocher au Conseil scolaire son attitude vis-à-vis la CECM quant au droit de vote de ses représentants. Le président du conseil, M. Jacques Mongeau, a très mal accueilli la remarque de M. Ryan et, élevant le ton, a insisté

pour rectifier ce qu'il a dit considérant comme une attaque personnelle.

« Les lois 24 et 29, a lancé M. Mongeau, ce n'est pas moi qui les ai faites. C'est le législateur, et moi, je ne fais que les appliquer. Les procureurs du ministère, eux-mêmes, ont jugé que la CECM n'avait pas le

droit de vote. Pour ces raisons, je n'accepte pas que mon intégrité personnelle soit mise en doute! »

Quant à la conférence de presse de la CECM, M. Mongeau l'a qualifiée d'attaque de bas étage contre les autres commissions scolaires membres du Conseil scolaire.

**Les primes d'assurance automobile pourraient grimper cette année**

Si la tendance à l'augmentation des accidents de la route se poursuit en 1988, les primes d'assurance automobile grimperont cette année, a prévenu hier le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

par Hélène BARIL

Au cours des mois de janvier, février et mars, le nombre de morts sur les routes du Québec a augmenté de 37,6 pour 100 comparativement à l'année dernière.

Le nombre de blessés graves est en hausse de 4 pour 100 et celui des blessés légers a crû de 7 pour 100. « Pour nous, ça frise la catastrophe », a commenté le ministre.

« Si le comportement des citoyens n'est pas plus respectueux, nous serons forcés d'augmenter les primes dans six mois, a prévenu M. Côté lors d'une conférence de presse convoquée pour annoncer les nouvelles normes de sécurité pour le transport routier.

Le ministre ne peut s'expliquer la détérioration du bilan routier en 1988, surtout que le code de la sécurité routière est beaucoup plus sévère qu'avant. « Nous avons fait tout ce qui pouvait être fait », a-t-il dit.

Malgré cela, en 1986, le nombre d'accidents a baissé de 24 pour 100 au Québec mais, l'an dernier, le nombre d'accidents a connu une légère augmentation de quelque 2 pour 100.

Cette année, le nombre d'accidents sur les routes du Québec est à son plus haut niveau depuis les cinq dernières années.

Alors qu'approchent les mois d'été, généralement les plus meurtriers sur les routes, M. Côté a lancé un appel à la prudence.

Par ailleurs, le ministre estime

que la hausse de primes des motocyclistes est justifiée. Les motocyclistes n'avaient pas eu d'augmentation de primes depuis quatre ans, a-t-il dit.

Malgré la dernière augmentation, la RAAQ ne tire des revenus que de \$17 millions des primes des motocyclistes et alors que ses dépenses atteignent \$50 millions.

**CHAMPIONNAT JEUNES CONDUCTEURS**

PRÉSENTÉ PAR CHRYSLER

ÉPREUVE RÉGIONALE LE 29 MAI 1988

ÉPREUVE RÉGIONALE 1<sup>er</sup> prix: 100\$ d'essence TEXACO, sac de sport CHRYSLER

LIEU DE L'ÉPREUVE:  
**Au Centre Quatre-Bourgeois à 10 hres**  
Pour informations: 654-9193

Formulaires d'inscription disponibles au centre de formation JEUNES CONDUCTEURS le plus proche.

FINALES LES 11 & 12 JUIN 1988 DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE TORONTO

1<sup>er</sup> PRIX: DODGE SHADOW ES TURBO 1000\$ d'essence Texaco

2<sup>e</sup> PRIX: 500\$ d'essence Texaco Ensemble de 4 pneus radiaux Goodyear

SANCTIONNÉ PAR FCSA

GOODYEAR

TEXACO

CHRYSLER CANADA

ÉCOLE DE CONDUITE AVANTAGE

2360, chemin Sainte-Foy Centre Innovation, Ste-Foy 654-9193

Jeunes Conducteurs du Canada

Le bermuda à carreaux part en vacances taille élastique pour plus de confort ou à plis et revers poly coton facile. 5 à 13 reg. 35\$ Special

**29<sup>95</sup>**

**Norman**

GALERIE'S CHAGNON

MAIL CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

**VENTE ANNIVERSAIRE**

**RABAIS DE 15 A 50%**

**MATELAS DAUPHIN**

LA FABRIQUE DE TOUS REPOS

Charny, Québec, Ste-Foy, Charlesbourg et partout au Québec

JUIN 88

**Exposition et vente de TAPIS PERSANS et ORIENTAUX**

**50% à 65% de rabais**

Une vaste sélection de tapis provenant d'un des importateurs les plus réputés de Montréal sera exposé à l'hôtel RAMADA INN.

Cette sélection comprend, entre autres, des tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de l'Iran, Pakistan, Chine, de Turquie, de l'URSS et plusieurs autres. (TAPIS DHURRIE Designer Collection).

Achetez directement du distributeur et économisez de 50% à 65% sur le prix de détail.

Nous vous offrons une occasion unique d'acquies un tapis de qualité fait à la main, au prix de gros.

**Une journée seulement. Le samedi 28 mai**

10h à 17h, à l'Auberge Universel Wandlyn  
2955, boul. Laurier, Ste-Foy

Organisé par Shuja Bashir & Cie. Place Bonaventure Mart "D" 38, Deauville, Montréal H5A 1H6 (514) 876-4043

Modes de paiement: comptant, cartes de crédit, chèques avec ID

**ENTREPÔT magasin**

**AMEUBLEMENTS GAUDET**

**SOFA-LIT**

Moderne, beau choix, tissus, matelas à ressorts

499\$

629\$

510 ressorts CHIRO: double

210\$

39" à partir de \$99

**MATELAS**

469\$

BUREAU TRIPLE, MIROIR, COMMODE ET TÊTE DE LIT

**AMEUBLEMENTS**

3 pièces CHAMBRE - SALON - CUISINE

**1598\$**

571, St-Bernard, Québec Tél.: 648-9441

**Super spécial D'OUVERTURE**

**Futon SOFA LIT**

**FUTON et BASE**

Double avec 4 po futon

**216\$**

position lit

position chaise longue

position sofa

Offert en simple, double, queen

Des futons pour tous les goûts, tous les budgets, de qualité supérieure!

EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 JUIN 1988

**Anta**

**LE GÉANT DU FUTON**

2017, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec 523-8784

# Compensations offertes par l'Etat pour la fermeture de leur ville Les Sheffervillois protestent avec véhémence

« L'opposition péquiste et les représentants de la population de Shefferville ont vivement dénoncé, hier, la façon dédaigneuse dont le gouvernement Bourassa traite les résidents de la petite ville minière, dont la fermeture a été décrétée il y a deux ans.

par Michel DAVID

Au nom des résidents de Shefferville, Mme Jocelyne Lemay est venue lancer un S.O.S. à Québec. « Si nous ne parvenons pas à obtenir justice, nous aurons au moins essayé de rétablir la vérité », a-t-elle déclaré, en conférence de presse.

Refusant de procéder par expropriation, le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, a fixé au 31 mai la date ultime avant laquelle les Sheffervillois peuvent accepter les compensations offertes par le gouvernement, qu'ils jugent cependant injustes.

A l'Assemblée nationale, le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, a déposé une pétition signée par 84 citoyens(ne)s de Shefferville réclamant leur « droit à l'expropriation ».

« Pour appuyer cette demande, Mme Lemay a donné les exemples suivants :

● un locataire installé à l'extérieur de la ville depuis à peine un an, s'est vu offrir la même compensation qu'une personne ayant résidé 27

**Libre-échange: Garon croit que Bourassa doit retirer son appui au traité**

« La défense des compétences du Québec est plus importante que le libre-échange. Si Ottawa ne respecte pas les compétences provinciales, le gouvernement Bourassa devrait se joindre à l'Ontario et retirer son appui au traité, forçant ainsi le premier ministre Mulroney à reculer.

par André FORGUES

Telle est la conviction du député de Lévis, M. Jean Garon. Précisant bien parler en son nom personnel, M. Garon soutient que le Parti québécois « doit prendre position en faveur des juridictions du Québec ».

Mercredi, le chef péquiste Jacques Parizeau refusait de déclencher une guerre totale à ce sujet immédiat. « On ne va pas partir en peur, disait-il. Voyons d'abord comment le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec interprètent ça. »

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, M. Garon compare pour sa part l'attitude de M. Bourassa à celle d'Adelard Godbout. Premier ministre du Québec à l'époque de la dernière guerre mondiale, M. Godbout avait accepté de céder des pouvoirs fiscaux au gouvernement fédéral.

« Bourassa, ça va être le Godbout des années modernes, lance M. Garon. L'objectif (le libre-échange) est peut-être louable, mais on a vu ce que ça donnait. » Dans les années 40, une fois la guerre terminée, le gouvernement fédéral a refusé de rendre au Québec les pouvoirs fiscaux qu'il lui avait « empruntés ».

« Je ne voyais pas très bien comment on pourrait mettre ça en oeuvre », dit M. Garon en évoquant les déclarations qu'il avait faites contre le traité, il y a quelques mois, quand M. Parizeau n'était pas encore chef du PQ.

Actuellement, le premier ministre Bourassa « a l'air de se résigner comme Godbout se résignait. Le ministre (fédéral) Crosbie l'a interprété comme ça en disant : Bourassa nous comprend au fond ».

Le député de Lévis croit que les organismes publics du Québec vont devoir prendre position. « On ne peut pas escamoter un projet comme ça. Personne n'a été élu sur le libre-échange, personne n'a le mandat de sacrifier les juridictions du Québec ».

Plus tôt hier, à l'Assemblée nationale, les libéraux avaient refusé de débattre une motion présentée par le chef de l'opposition, M. Guy Chevrette. Par cette motion, l'Assemblée nationale aurait exigé du gouvernement fédéral qu'il retire de son projet de loi sur le libre-échange les deux articles « qui empiètent sur les compétences constitutionnelles du Québec ».

Juste auparavant, en réponse aux questions de M. Chevrette, le premier ministre Bourassa avait pourtant affirmé être « prêt à poser tous les gestes qui nous paraissent efficaces et utiles » afin de préserver les compétences du Québec.

ans à Shefferville même, soit \$7.700;  
● un autre résident aurait reçu \$500 de compensation pour un enfant, soit le même montant que pour un chien de race;  
● un troisième a accepté une offre de \$24.379, dont la moitié payable à la signature de l'entente, l'autre un mois après avoir quitté Shefferville, le 9 septembre. Huit mois plus tard, aucun argent n'avait encore été versé;  
● des propriétaires ayant payé le « gros prix » pour leur maison, auraient été évalués au même niveau que ceux qui l'ont acquise pour le montant symbolique de \$1;

● aucune indemnité n'est versée au locataire tant que le propriétaire n'a pas accepté les offres du gouvernement;  
● les femmes salariées qui sont mariées n'ont pas droit non plus à la prime versée pour perte de travail.  
« J'ai mon voyage. Je n'ai rien reçu au sujet de la mobilité pour la perte de mon emploi. C'est sauvage et inhumain. Mon mari non plus n'a rien reçu », écrivait Mme Rita Rioux, le 16 avril.

Au total, sur les \$5,4 millions prévus pour la fermeture de Shefferville, seulement \$93.000 auraient été versés à ce jour aux propriétaires résidents. De nombreux rési-

dants n'ont cependant jamais reçu d'offre.  
Selon M. Denis Perron, les résidents de Shefferville devraient avoir droit aux mêmes conditions que celles qui ont jadis été offertes à ceux de Gagnon.

**Bourbeau s'explique**  
Reconnaissant que le dossier de Shefferville « a beaucoup trop entraîné », le ministre André Bourbeau explique ce retard par le fait que de nombreux résidents ont refusé de transmettre au gouvernement les renseignements sur la base desquels le montant des compensations a été établi.

A l'Assemblée nationale, M.

Bourbeau a souligné qu'au début de mars, il avait rappelé aux Sheffervillois qu'ils avaient jusqu'à la fin d'avril pour lui faire parvenir ces renseignements. « Les dernières offres sont parties au tout début du mois de mai. Les gens ont jusqu'au 31 mai pour les accepter », a déclaré le ministre, refusant de prolonger le délai.

S'il n'a pas procédé par expropriation, c'est que le gouvernement n'a pas voulu forcer à partir ceux qui voulaient rester à Shefferville, a-t-il précisé.

M. Bourbeau reconnaît qu'une personne ayant résidé un an à Shefferville a pu recevoir autant,

sinon plus qu'une autre y ayant résidé 27 ans. La compensation pour « détachement social » ayant été fixée à seulement \$200 par année, il est en effet possible qu'un nouvel arrivant ayant, au surplus, perdu son emploi à cause de la fermeture de la ville, se retrouve avec une compensation supérieure à celle d'un vieux résident.

Quant au fait que les locataires ne peuvent recevoir aucune indemnité tant que leur propriétaire n'a pas accepté les offres gouvernementales, M. Bourbeau a fait valoir que le gouvernement voulait racheter les maisons de Schefferville et non pas les baux de location.

# LES 'DESSOUS' DU SECRET

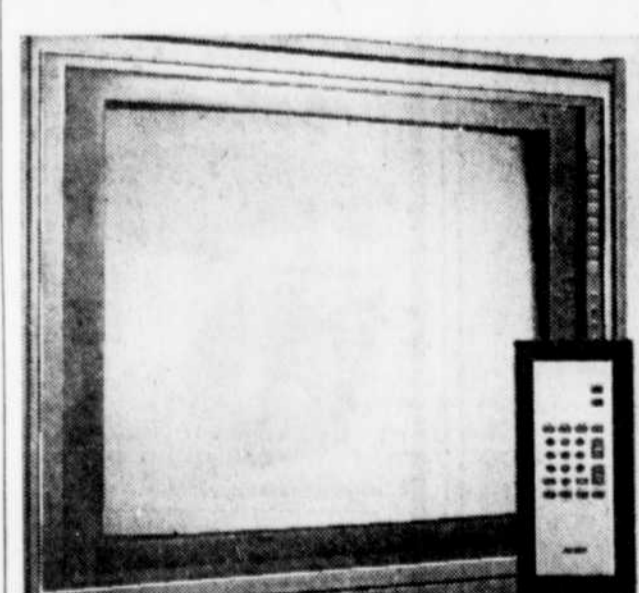


**377\$**  
RABAI 72\$ TÉLÉCOULEUR 14"  
Modèle aux nombreuses caractéristiques offert à bon prix! Convertisseur intégré et télécommande. 15 boutons. Affichage du canal sur l'écran. No 14407. Équipement électronique.

**299\$**  
MICRO-ONDES FORMAT MOYEN  
Rabais 60\$ sur modèle profilé de format moyen. Capacité de 0,8 pi<sup>3</sup>; 10 niveaux de puissance jusqu'à 650 watts\*; 2 mémoires de cuisson et décongélation programmées. Sonde thermique. No 87564. \*Voir sur site avec 2 L d'eau. Électroménagers.

**589\$**  
LAVEUSE 5 PROGRAMMES  
Achat spécial! Agitateur exclusif Dual-Action\* pour mieux laver les plus grosses charges. 5 températures lavage/rincage pour tous les tissus. Blanc seulement. No 48150. Électroménagers.

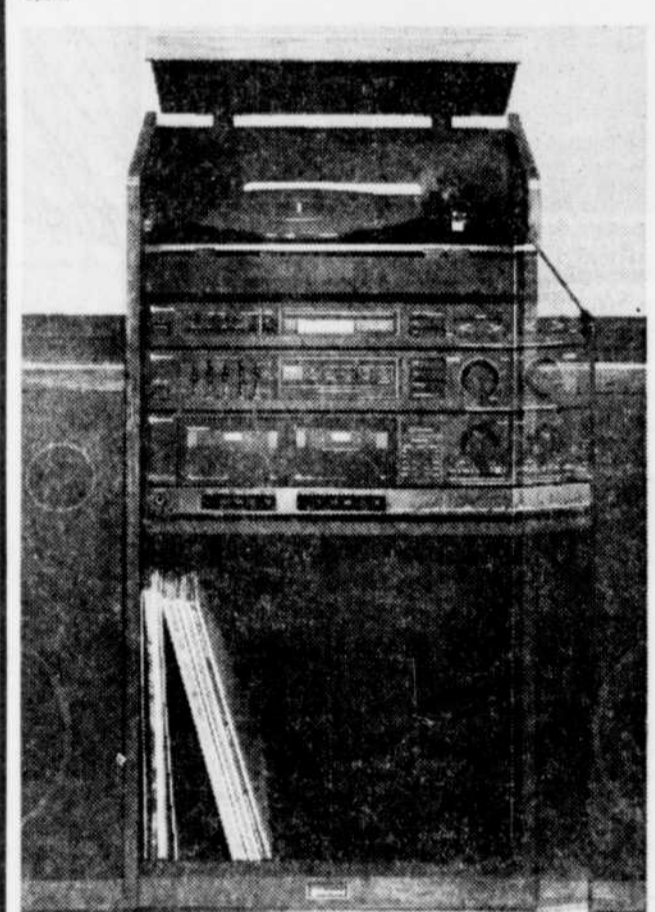
**389\$**  
SÉCHEUSE 6 PROGRAMMES  
Achat spécial! Porte à grande ouverture pour accès facile, éclairage intérieur. Bon prix! Blanc. No 88150. Électroménagers.



**988\$**  
RABAI 51\$. TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 28" LE PLUS VENDU  
Modèle portatif à son Dolby\* stéréo. Convertisseur intégré et télécommande pour programmation. No 14267. Électroménagers.

**RABAI 50%**  
DÉTERGENT KENMORE  
Détergent en poudre pour la lessive. Très concentré. Boîte de 18 L pour 144 lavages si utilisé selon les directives.  
Sears ord. 49,99\$. Ch. 24,99\$  
Ac. maison-cuisine

**28888**  
RABAI 161\$.  
ENSEMBLE DE GOLF TEMPO  
Ensemble 11 pièces par PowerBilt\*, lesté selon les normes professionnelles. Pour hommes gauchers ou droitiers; pour dames droitiers seulement. Cocheur d'allée incluis. Sports.



**688\$**  
CHAÎNE STÉRÉO SHERWOOD  
Rabais 111\$ Chaîne stéréo 100 watts à correcteur graphique 5 gammes, magnétocassette et lecteur pour copie à vitesse rapide. Tourne-disque 2 vitesses, haut-parleurs 3 voies. No 28288. Équipement électronique.

**219\$**  
GRAND BARBECUE À GAZ  
Modèle 40 000 B.T.U. avec bouteille et pierre de lave. Surface de cuisson de 500 po<sup>2</sup> y compris clayette amovible pour réchauffage. Grille émaillée, 3 tablettes. No 30890. Centre de jardinage.

**14\$**  
PISTOLET ARROSEUR CRAFTSMAN  
Rabais 3\$. En plastique résistant aux chocs et ne rouillant pas, les changements de température de l'eau ne l'affecte pas. 2 accessoires inclus. Garantie à vie. Détails en magasin. No 50809. Centre de jardinage.

**9888**  
RABAI 100\$.  
VÉLO SEARS 1er CHOIX  
Bicyclette 'Maverick' tout-terrain 18 vitesses avec système SIS.  
Sears ord. 399,99\$. Ch. 299,99\$  
Assemblage requis. Sport.



**RABAI 50%**  
ENS. MATELAS ET SOMMIER SEARS-O-PEDIC  
Ens. Sears 1er choix 'Imperial 2000' à ressorts ou 'Classique Elite' en mousse sur mousse. Pour lits 1 pi., 2 pi., grand 2 pi., très grand 2 pi.  
Sears ord. 919,96\$-1849,96\$. Ch. 459,98\$-924,96\$  
Montures de lit de bonne qualité. 24,99\$-29,99\$  
Meubles.

**388\$**  
MAGNÉSCOPE VHS  
Rabais 61\$. Modèle à convertisseur intégré, télécommande 20 boutons pour 14 fonctions. Système HQ pour image de haute qualité. Minuterie pour 8 émissions en 1 an. No 30018. Équipement électronique.



**499\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**9888**  
JEU D'OUTILS CRAFTSMAN  
Rabais 203,27\$ sur prix ord. sep de l'ensemble 75 pièces. Comprend douilles, rochet, manche, alingons et 5 clés mixtes. Garantie à vie sans conditions. No 45560. quincaillerie.

# Accusé d'avoir volé la liste des membres du PQ en 1973 Nouveau procès pour l'agent Vermette



L'agent Claude VERMETTE

● OTTAWA (PC) — L'agent de la GRC Claude Vermette, accusé d'avoir volé en 1973 la liste des membres du Parti québécois, devra subir un nouveau procès.

par Marie TISON

Dans un jugement majoritaire rendu hier, la Cour suprême a statué que la décision de la cour supérieure du Québec de suspendre les procédures engagées contre l'agent Vermette était prématurée.

Le juge Greenberg de la cour supérieure avait suspendu ces procédures avant la formation du jury parce qu'à son avis, une violente

diatribe prononcée par l'ancien premier ministre René Lévesque à l'Assemblée nationale sur la défense de l'agent Vermette et sur la crédibilité d'un témoin avait privé l'accusé de son droit à un procès juste et équitable.

Le plus haut tribunal du pays a établi hier que ce n'est qu'au stade du choix des jurés, et pas avant, que l'on peut déterminer s'il est impossible qu'un accusé puisse être jugé par un jury impartial.

Dans le cas de l'agent Vermette, rien ne prouvait qu'il était impossible de former un jury impartial dans un délai raisonnable, a indiqué le juge Gerard La Forest, qui

redige le jugement majoritaire de la Cour suprême.  
On ne doit pas se fonder sur des spéculations pour trancher cette question, a-t-il ajouté.

Le juge La Forest a tenu à déclarer qu'à son avis, il ne fallait pas répondre aux interventions extérieures risquant de violer le droit d'un accusé à un procès juste et équitable par une suspension pure et simple des procédures.

« Je ne peux admettre que des remarques irréfléchies d'hommes politiques puissent mettre en échec tout le processus judiciaire », a-t-il écrit.

**Liste de membres**  
Au début des années 80, l'agent Vermette avait été accusé du vol par effraction de boîtes d'ordinateurs contenant la liste des membres du Parti québécois.

Son procès avait débuté en avril 1982. Au début du mois de mai, la défense avait fait entendre son deuxième témoin, un ex-agent de la GRC qui s'était livré à de graves accusations contre le Parti québécois et certains de ses dirigeants, a écrit le juge La Forest.

Le premier ministre d'alors, René Lévesque, avait aussitôt dénoncé à l'Assemblée nationale les agissements du témoin. Il avait atta-

qué sa crédibilité dans un langage que le juge La Forest a décrit comme « image et abus », de même que les agissements des avocats de la défense, du gouvernement fédéral et de la GRC, tout en accusant les membres de la GRC d'avoir commis divers crimes.

Les médias avaient évidemment donné une publicité exceptionnelle à cet échange, a écrit le juge La Forest.

Cette grande diffusion avait entraîné l'avortement du procès.  
Un deuxième procès avait été ordonné, mais l'agent Vermette avait présenté deux requêtes visant à suspendre les procédures.

Le juge Greenberg avait accédé aux deux requêtes, une décision qu'a maintenue la cour d'appel du Québec dans un jugement majoritaire, en affirmant qu'il regrettait toujours un doute quant à l'impartialité du procès.  
**Cour suprême**  
La Cour suprême a renversé hier ce jugement.

# La réforme du code pénal en marche

Après avoir retenu les efforts de la Commission de réforme du droit pendant 12 ans, voilà maintenant que les ministres de la Justice, du Canada et des provinces se penchent sur la réforme du code pénal canadien. C'est à Québec que les discussions ont lieu, hier et aujourd'hui.

par Louise LEMIEUX



Autant le ministre canadien Ray Hnatyshyn que Herbert Marx, du Québec, ne veulent dévoiler les sujets de discussions des ministres. Mais les dernières propositions de changements de la Commission de réforme du droit sont certainement susceptibles de retentir leur attention.

Sanction pénale pour le dommage à l'environnement, définition restrictive de la « propagande haineuse », codification de l'outrage au tribunal figurent parmi les nouveautés suggérées par la commission. Cette dernière n'a cependant pas encore proposé des changements aux articles du code pénal concernant l'avortement, les infractions sexuelles, la prostitution, la pornographie.

Depuis 96 ans qu'il existe, le code pénal canadien n'a subi que des changements mineurs. L'adoption de la Charte canadienne des droits en 1982 a créé l'urgence de rendre le code pénal conforme à ses dispositions.

# Une chasse vire à la collision

Québec — Plusieurs personnes, dont quatre policiers, ont subi des blessures plus ou moins graves vers 23h, hier soir, lors d'une collision au croisement des rues Peregrien et Carillon. Une auto occupée par des jeunes gens (garçons et filles) et dont le conducteur aurait commis plusieurs infractions, aux règlements de la circulation, fut prise en chasse par les policiers qui étaient dans une auto non identifiée. Sous le choc, les deux véhicules ont subi des dommages très élevés et l'un d'eux s'est immobilisé contre une maison. Les blessés ont été conduits dans différents hôpitaux pour y recevoir des soins.

**L'Atelier de l'Amigo**  
informe les lecteurs du 'Journal en classe' de ce qui se passe dans vos écoles.  
A lire dans le **LE SOLEIL** tous les dimanches

**1 québécois sur 20 est porteur du gène FIBROSE KYSTIQUE**  
Pensez-y  
Une gracieuseté **LE SOLEIL**

# DE SEARS

**3/4\$**  
GRANDE RÉCLAME DE CULOTTES POUR DAMES!  
Pour dames seulement! Faites provision des maintenant d'un assortiment de bikinis et culottes en nylon et coton. Tailles 26 à 30\*.  
Vêtements sport pour dames.

**12\$**  
BLOUSES 'ÉLITE' POUR DAMES  
Offre spéciale! Blouses et chemises pour dames en un grand assortiment de modèles pour l'été. Unies ou à rayures. Tailles 8 à 18.  
Vêtements sport pour dames.

**4\$**  
FOIRE AUX MAILLOTS!  
La Foire aux maillots pour dames... en coton à encolure ras du cou ou modèle débardeur. Choix de 12 couleurs. P-M-G.

**9\$**  
CHAUSSURES TOUT-ALLER EN TOILE  
Chaussures tout-aller pour hommes en toile fraîche et confortable. Modèles: tourneau ou oxford en blanc, marine, ou beige. Pointures 7-12.  
Chaussures pour hommes.

**11\$**  
PANTALONS D'ÉTÉ POUR GARÇONS  
Pantalons tout-aller en coton pour garçons; taille élastisée avec coulisse. Tailles 7 à 16. Jade, rose ou blanc. Hâtez-vous!  
Vêtements pour garçons.

**19\$**  
AMORTISSEUR STEADYRIDER®  
Amortisseur à gaz SteadyRider® à 10\$ de moins. Installez. Pour la plupart des voitures.  
Sears ord. 41,99\$. Ch. 25,99\$  
Automobile.

**19\$**  
RÉGULATEUR AUTOCRUISE®  
Régulateur de vitesse. Rabais 90\$ sur prix avec installation.  
Non installé. Sears ord. 159,99\$. Ch. 99,99\$  
Automobile.

**139,99\$**  
COORDONNÉS POUR DAMES  
Coordonnées fraîches pour l'été... chemises et jupes à motifs. P-M-G. Sears ord. 155 Ch. 9,99\$  
Vêtements pour femmes.

**139,99\$**  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
COMPLETS 'OAKTON' POUR HOMMES  
Rabais 70\$. Complets en laine fraîcheur pour hommes. Modèles 2 pièces à veston droit. Bleu, gris et tan. Tailles 36-46" pour la plupart des statures. Hâtez-vous!  
Vêtements talons pour hommes.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**139,99\$**  
RABAI 80\$ MAGNÉSCOPE VHS 4 TÊTES LE PLUS PERFECTIONNÉE  
Convertisseur intégré commandé par télécommande 27 boutons pour 38 fonctions. Affichage de la programmation sur l'écran. No 30058. Équipement électronique.

**139,99\$**  
RABAI 40\$  
POUSSETTE SEARS 1er CHOIX  
Modèle à guidon réversible avec frein aux 4 roues. Monture légère en aluminium résistante à la rouille. Dais entièrement amovible et lavable.  
Sears ord. 179,99\$. Ch. 139,99\$  
Vêtements pour bébé et tout-petits.

**SEARS**  
vous en avez pour votre argent...et plus  
SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •  
LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN  
Les mentions 'Ord.' ou 'Etat' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.  
Copyright Canada, 1988. Sears Canada Inc.

LES FAITS DIVERS

# Présumées victimes de brutalité policière à un match des Nordiques Une enquête qui aura coûté très cher...

♦ C'est finalement après que l'observateur ordinaire n'en ait guère appris beaucoup plus, dans la dizaine d'autres témoignages entendus hier, que le vice-président de la Commission de police du Québec, Me Claude Brazeau, a mis un terme à l'enquête publique sur la conduite de 13 membres du Service de la protection publique de la ville de Québec, promettant un rapport sous peu, avant la fin de juin si possible.

par Michel TRUCHON

Quelles que soient les conclusions des commissaires, l'enquête ayant duré trois jours et pour laquelle près de deux douzaines de personnes avaient été assignées, aura coûté fort cher. En coulisses, on murmure le chiffre très conservateur de \$15,000 uniquement pour les heures supplémentaires des policiers appelés à témoigner. A cela, il faut ajouter les frais pour les témoins venus de Montréal et les honoraires des avocats, notamment.

Cette enquête, tenue par les commissaires Claude Brazeau, Réjean Breault et Louis-Marie Pilote, concernait des incidents survenus le 26 avril 1987, au Colisée, à la suite desquels deux citoyens de la région de Montréal ont été arrêtés, l'un d'entre eux se retrouvant à l'hôpital

pour une vilaine coupure au front. Ils ont porté plainte, dénonçant l'attitude des policiers à leur égard.

Yvon Boyer a été expulsé des mezzanines du Colisée lors d'un match Nordiques-Canadien parce qu'il fumait alors qu'un policier venait de l'avertir de ne pas le faire. Dans le corridor, escorté par l'agent Louis Bernard, il a essayé de frapper le policier qui l'a légèrement repoussé. Boyer est tombé face contre terre en s'infligeant une coupure qui saignait abondamment.

En se relevant, il est devenu furieux et a essayé de frapper d'autres agents qui ont dû se mettre à quatre pour le maîtriser. Un attroupement s'est formé — on parle de 200 à 300 personnes — et les policiers pris à partie (ils ont reçu des coups de pied et se sont fait lancer des verres de bière) ont demandé de l'aide.

On a finalement réussi à placer Yvon Boyer sur une civière et à le conduire à l'hôpital Saint-François d'Assise où, délivré de ses menottes, il s'est remis à ruer de plus belle au point qu'un médecin ayant réussi à constater que la blessure était mineure a renoncé à le traiter et a suggéré aux policiers de l'amener à la centrale pour lui donner le temps de se calmer.

C'est dans cet hôpital que son frère, Robert Boyer, voyant qu'un

policier tentait de maîtriser le blessé, a lancé: «Mon Christ! Frappe-le pour voir...» Ce qui a été suffisant pour convaincre l'agent Yvon Filteau que Boyer devait être arrêté pour avoir blasphémé contre un policier et avoir fait du désordre, en vertu d'un règlement municipal. Le Montréalais, libéré environ une heure plus tard sous un cautionnement de \$100, ne s'est pas présenté en cour municipale le lendemain et a été condamné par défaut, perdant son dépôt. Devant la Commission de police, il a soutenu que les agents l'avaient insulté et que l'un d'eux lui avait administré trois taloches, avant d'entrer en cellule. Les policiers jurent qu'aucun coup n'a été porté.

Quant à son frère Yvon, il passait sa rage en secouant les barreaux, réclamant un avocat de Montréal, menaçant de se frapper la tête contre les murs et bouchant la toilette de sa cellule. Il faisait tellement de tapage qu'un premier médecin appelé à la centrale a refusé de s'approcher de lui. Un autre a vainement tenté de l'examiner. Bourré de calmants, Boyer a finalement été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un géolier, le sergent Léo Moisan, a réussi à lui faire dire qu'il avait bu moult bières et qu'il avait consommé de la drogue. «J'ai perdu

la carte et je ne me souviens de rien...»

Un autre policier décrit bien ce *lion furieux*: «En 23 années de police, je n'ai jamais vu un fou comme ça.» dit l'agent Paul-Henri Deblois.

Les recherches de l'enquêteur de la Commission de police ont permis d'identifier 13 policiers de Québec ayant «trempé» dans l'arresta-

tion des frères Boyer, du simple agent au capitaine. Tous sont formels: on a utilisé uniquement la force nécessaire pour maîtriser le forcené et jamais on ne lui a porté de coup, pas plus qu'à son frère. Les conditions d'arrestation et de détention suivaient les règles, y compris le fait de déshabiller totalement le prisonnier placé dans une cellule d'isolement pour sa protection. La coutume veut, à Québec, que les prisonniers isolés soient nus pour évi-

ter qu'ils n'utilisent leurs vêtements pour se pendre.

Dans leur plainte à la CPQ, les frères Boyer parlaient de «matraque». Aucun des policiers présents au Colisée le soir du 26 avril n'en avait. L'agent Jocelyn Plamondon a toutefois fourni une explication: il avait une lampe de poche noire à cinq piles qu'il a brandie pendant quelques secondes pour tenter d'intimider la foule qui les entourait et se faisait menaçante. ♦

## Accident mortel sur le boulevard Ste-Anne, le 3 janvier Le chauffeur d'autobus dit ne pas avoir eu le temps de freiner

♦ «J'ai jeté un coup d'oeil dans le rétroviseur de droite. Quelqu'un m'a posé une question et une personne en arrière de moi a dit: 'Fais attention'. J'ai ramené mes yeux à l'avant. L'auto était de travers devant l'autobus et ce fut l'impact. Je n'ai pas eu le temps de freiner et je me suis immobilisé un peu plus loin devant un motel.»

par Lucien LATULIPPE

Jean-Marc Binette, âgé de 37 ans, de Candiac, en banlieue de Montréal, précise qu'il roulait sur la

voie de droite du boulevard Sainte-Anne, en direction est, à vitesse normale, et que toutes les lumières extérieures de l'autobus étaient allumées. Il a ajouté qu'il n'avait pas vu l'auto avant et qu'il ne savait pas d'où elle venait.

Tel est en résumé le témoignage de ce chauffeur d'autobus de la compagnie Connaisseur de Montréal impliqué dans la collision qui a coûté la vie à Linda Lemaire, âgée de 30 ans, et à Pierre Dumais, âgé de 26 ans, tous deux de Montréal. Chauffeur d'autobus depuis 16 ans, M. Binette témoignait devant Me

Marc Bouliane qui tenait, hier, son enquête du coroner au palais de justice de Québec.

La tragédie est survenue vers 16 h 45, le 3 janvier dernier, en face du libre service d'essence Montcalm situé au 9272 boulevard Sainte-Anne, à l'entrée ouest de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il faisait noir. Le temps était nuageux et la chaussée, légèrement humide. **Auto sectionnée**

Les deux victimes revenaient du mont Sainte-Anne. La Ford Escort de modèle 1982 appartenait à M. Dumais, mais elle était conduite par sa compagne. Elle a été heurtée dans le flanc droit et sectionnée en deux. La partie avant est restée sur le bord de la route, près du lieu de l'impact, et l'arrière s'est immobilisée à 25 m plus loin.

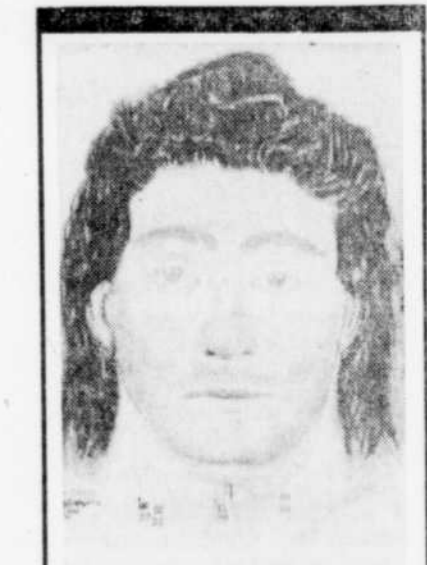
Selon le Dr Georges Miller, pathologiste à l'Institut médico-légal de Québec, les deux victimes ont subi de multiples fractures et elles ont connu une mort instantanée. Toutes deux ont été éjectées. M. Dumais a été trouvé à 40 m du lieu de l'impact et sa compagne, à trois mètres. Le pathologiste a précisé qu'aucune trace d'alcool n'avait été relevée dans le sang des deux victimes.

### Boulevard peu éclairé

Un automobiliste de Beauport qui revenait aussi du mont Sainte-Anne a déclaré qu'il avait vu une auto signaler pour tourner à gauche et qu'il s'était rangé à droite du boulevard. Comme il la dépassait, il l'a vue commencer à tourner pour entrer au libre service d'essence Montcalm. Au même moment, il a vu l'autobus surgir de l'obscurité et ce fut l'impact.

M. Pierre Giguère a ajouté qu'il avait lui-même pensé à s'immobiliser à cet endroit pour faire le plein et qu'il aurait pu effectuer la même manoeuvre.

Les agents Richard Gagnon et Claude Côté, du poste de la Sûreté du Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, ont expliqué au coroner que le libre-service d'essence était pourvu d'un éclairage puissant et que le boulevard Sainte-Anne était lui-même peu éclairé (une lumière à tous les deux poteaux). C'est ce qui explique que M. Giguère puisse dire qu'il a vu surgir l'autobus du noir, même si toutes les lumières du lourd véhicule étaient allumées. ♦



### Recherché

Cet individu dont la police de Sainte-Anne a pu faire un portrait-robot est recherché pour une agression sexuelle qui a eu lieu vers 23 h 45, le 16 mai, à l'arrière du centre commercial «Le Faubourg des Sources», situé au 955 rue Jean-Gauvin. De race blanche et de langue française, le recherché est âgé entre 25 et 30 ans. Il mesure cinq pieds et 11 pouces. Il est de forte corpulence, pesant quelque 200 livres. Il a les cheveux châtain foncés et les yeux foncés. Il portait un veston à carreaux rouges et noirs, des jeans et des bottes de travail beige. Les renseignements fournis à la police sont confidentiels et ils peuvent être transmis au sergent-détective Ghyslain Fortin au numéro 654-4261.

# VOICI D'AUTRES GAGNANTS DE LA LOTERIE GRATOBUS

SHARP



- Paul Bédard Québec
- T. Toma Québec
- Marcelle Roy Québec
- Michel Dion Québec
- Marcel Langlois Québec
- Lisette Groleau Loretteville
- Diane Lavoie Neufchâtel
- Sylvain Baribeau Québec
- R. Palomares Sainte-Foy
- Danielle Rhéaume Vanier
- Nancy Gauthier Sillery
- Lise Laberge Cap-Rouge
- Brigitte Bourget Beauport
- Yvan Giroux Québec
- Guyline Pleau Charlebourg
- Louis Légaré Ancienne-Lorette
- Marie-Paul Bédard Québec
- Carole Côté Charlebourg
- Bernadette Fortier Québec
- Yves Deschênes Québec
- Yvon Morneau Orsainville
- Lynda Decary Québec
- Nathalie Turcotte Québec
- Élaine Couture Sillery
- Jacqueline Gauthier Charlebourg
- Kathleen Gosselin Ancienne-Lorette
- G. Duguay Québec
- Jacques Sanfaçon Québec
- Carl Chamberland-Aubé Québec
- Sonia Gagnon Bélair
- Mari Josée Harmon Sainte-Foy
- Jean Bourgeois Sainte-Foy
- Louise Filion Charlebourg
- Thierry Beaudry Sainte-Foy
- Lise Rhéaume Cap-Rouge
- Dorothée Couture Québec
- Jocelyne Berthiaume Québec

- Sylvain Levasseur Sainte-Foy
- Alain Lafaille Beauport
- Huguette Samson Charlebourg
- Alice Leclerc Québec
- Chantal Rodrigue Québec
- Roland Leblanc Sainte-Foy
- Céline Marquis Québec
- Françoise Plamondon Québec
- Pierre Vachon Loretteville
- Anne-Marie Coutu Québec
- Anne Brie Charlebourg
- Denise St-Pierre Québec
- Colette Marcotte Sainte-Foy
- Vincenzo Sciacca Québec
- Judith Laroche Québec
- Jean-François Audet Charlebourg
- Simon Michaud Québec
- Fabrice L'hémède Charlebourg
- Naria Ferro Québec
- Martine Lafrance Beauport
- Pascal Lamay Ste-Brigitte-de-Laval
- Johanne Bond Québec
- Jérôme Masson Québec
- Sylvie Langford Québec
- Lucille Bolduc Sainte-Foy
- Éric Bouliane Charlebourg
- Nathalie Thiennot Charlebourg
- Sylvain Poulin Charlebourg
- Danielle Bélanger Beauport
- Guillaume Painchaud Ancienne-Lorette
- Line Savard Québec
- Marie-Élise Prémont Sainte-Foy
- Marlene Perreault Loretteville
- Myriam Huard Neufchâtel
- Dany Gravel Beauport
- Hélène L'Heureux Charlebourg
- Bernard Gilbert Québec
- Louise Mainville Cap-Rouge
- Ludger Lapointe Cap-Rouge
- Richard Lacasse Québec
- P. Hugues Sainte-Foy
- Isabelle Hervieux Québec
- Martin Joncas Québec

- Éric Plante Sainte-Foy
- Nicole Lapointe Vanier
- Lucette Darveau Valcartier
- E. Hamel Québec
- Lucie Simard Charlebourg
- Janine Lacasse Québec
- Guyline Soucy Charlebourg
- H. Levasseur Sainte-Foy
- Jacques Ouellet Québec
- Lai Kit Wong Ancienne-Lorette
- Lucille Légaré Charlebourg
- Christian Légaré Québec
- Marc Breton Charlebourg
- Daniel Pelletier Sainte-Foy
- Denise Letarte Charlebourg

- Poliac Simi Québec
- Lysette Giguère Québec
- Paul-Émile Tremblay Charlebourg
- Fernande Saillant Charlebourg



- Gilles Brousseau Québec
- Paul Gignac Cap-Rouge
- Sonia Patry Charlebourg
- Claude Côté Québec
- Nathalie Argers Neufchâtel
- Annie Racine Beauport
- Nathalie Bédard Lac St-Charles
- Maude Gallichand St-Romuald



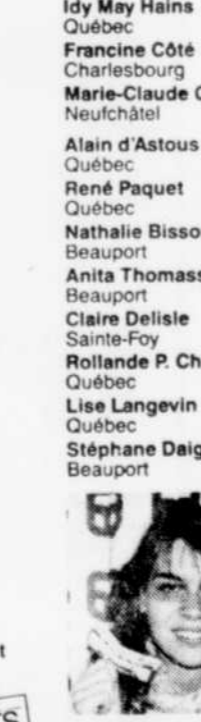
- Clément Deslauriers Cap-Rouge
- Gisèle Drouin Beauport
- Hélène Bédard Québec
- Loanne Bédard Québec
- Louise-Anne Murphy Charlebourg
- Lyne Thibault Charlebourg
- Véronique Pelletier Sainte-Foy
- Jean M. Crête Sainte-Foy
- Yolande Bernatchez Charlebourg
- Nathalie Verret Québec
- Stéphane Fréchette Beauport
- Hélène Denis Québec
- Jean Desrochers Québec
- Léopold L'Heureux Québec
- Colette Hudon Sainte-Foy
- Marie-Andrée Caron Charlebourg
- Isabelle Côté Ancienne-Lorette
- Alain Côté Québec
- Gilles Chevalier Ancienne-Lorette
- Alain Bourgault Québec
- Claude Bourassa Beauport
- Daniel Fortier Québec
- Chantal Rousseau Québec
- Bernard Caron Québec
- Lise Ménard Sainte-Foy
- Danielle Baillargeon Québec
- Josée Lassard Charlebourg
- Marie Renaud Charlebourg
- Louise Bélanger Québec
- Van Vinh Nguyen Québec
- Stephen Gendron Québec
- Marie-Blanche Laliberté Québec
- Nicole Boucher Charlebourg
- Michèle Lèvesque Courville
- Doris Pelletier Loretteville
- Jean-François Bernier Québec
- Fernande Tremblay Beauport
- Jean Hamel Charlebourg
- Jean-Claude Ringuet Saint-Augustin
- Chantal Bailey Québec
- Maria Teresa Sousa Québec
- Thérèse Neault Québec

- Anna Allard Québec
- Claude Vallerand Québec
- Caroline Tremblay Beauport
- Marie-Claire Gagné Sainte-Foy
- Monique Ross Québec
- Jocelyne Carrier Québec
- Françoise Laroche Charlebourg
- Gilles Lajoie Québec
- Bernadette Fortier Québec
- Françoise Bolduc Beauport
- Louise Egas Ancienne-Lorette
- Luc Laplante Québec
- André Ouelle Québec
- Benoît Paquet Sillery
- François Picard Québec
- Françoise Merette Charlebourg
- Raynald Jacob Québec
- Daniel Therrien Charlebourg
- Marie-Christine Fortin Sainte-Foy
- Agathe Bolduc Sainte-Foy
- Micheline Pageau Loretteville
- Olivette Lapointe Beauport
- Danielle Darveau Beauport
- Chantal Rodrigue Québec
- Martine Carrier Sainte-Foy
- Éric Lepage Québec
- Josée Pilote Sainte-Foy
- Marie-Josée Laflamme Québec
- Johanne Tremblay Sainte-Foy
- Genevieve Lehoux Québec
- Michel Laffeur Cap-Rouge
- Louise Audet Charlebourg
- Didier Balma Sainte-Foy
- Sylvie Tremblay Neufchâtel
- Noëlle Lachance Sainte-Foy
- Bernice Labadie Sainte-Foy
- Angeline Canape Québec
- Fernande Tremblay Beauport
- Jean Hamel Charlebourg
- Jean-Claude Ringuet Saint-Augustin
- Chantal Bailey Québec
- Maria Teresa Sousa Québec
- Thérèse Neault Québec

- Rosaire Caya Québec
- Hélène Bélanger Ancienne-Lorette
- Laurette Fortier Duberger
- Françoise Losier Sainte-Foy
- Lucie Blais Sainte-Foy
- Françoise Dupont Sainte-Foy
- Yves Audet Sainte-Foy
- Fabienne Rousseau Québec
- Lynda Kirouac Québec
- Denyse Daryl Québec
- Christiane Dufour Québec
- Michèle Bourque Québec
- Lucille Paquet Beauport
- Françoise Pellerin Charlebourg
- Bobby Filion Charlebourg
- Jacinthe Bond Québec
- Josée Germain Beauport
- Jean-F. Kihosamindele Québec
- Lucette Bernier Sillery
- Jacques Lortie Charlebourg
- Louis-Georges Coulombe Québec
- Jean Couture Charlebourg
- Sylvie Lamothe Québec
- Denis Paradis Sainte-Foy
- Hélène Paquet Québec
- Jeannette Duguay Québec
- Lise Lachance Québec
- André St-Laurent Québec
- J. Mach Sillery
- Yolande Blouin Neufchâtel
- Richard Robitaille Neufchâtel
- Nicole Laliberté Québec
- Marie-Rose Bourget Québec



- Alain Deroys Sillery
- André Mercure Québec
- Manon Chouinard Cap-Rouge
- Line Rochette Lac St-Charles
- P. Larcher Québec
- Lucille Légaré Charlebourg
- Michel St-Pierre Québec
- Lionel Berger Québec
- Denis Martel Charlebourg
- Victor Marcotte Sainte-Foy
- Claude Gagné Québec
- Barbara Schnubel Québec
- Idy May Hains Québec
- Françoise Côté Québec
- Marie-Claude Couture Neufchâtel
- Alain d'Astous Québec
- René Paquet Québec
- Nathalie Bisson Beauport
- Anita Thomassin Beauport
- Claire Delisle Sainte-Foy
- Rollande P. Chartier Québec
- Lise Langevin Québec
- Stéphane Daigle Beauport



- Christine Roy Les Saules
- Florence Laliberté Charlebourg
- Françoise Losier Sainte-Foy
- Genevieve Murray Charlebourg
- Mireille Béton Beauport
- Micheline Joncas Québec

### UNE INITIATIVE DELACT.C.U.Q.



## N'OUBLIEZ PAS DE PARTICIPER

Au tirage de l'un des 36 forfaits-vacances au Manoir Richelieu. Faites parvenir vos gratobus non gagnants à C.H.R.C. ou déposez-les à l'un des deux Cief de Sol ou chez Laliberté. Les tirages auront lieu sur les ondes de C.H.R.C. tous les vendredi et samedi matin à compter du 15 avril.



- Luc B. Côté Charlebourg
- Marie Côté Charlebourg
- André Hamel Lac St-Charles
- Yvon Lachance Québec
- Madeleine Leclerc Charlebourg
- Johanne Matte Québec
- Hélène Tremblay Sainte-Foy
- Marc Brunelle Québec

- M. Plamondon Beauport
- Micheline Routhier Duberger
- Adrien Couture Québec
- Diane Santerre Charlebourg
- Johanne Huot Québec
- Stéphane Tremblay Beauport
- Louise Drolet Charlebourg
- Ludger Lapointe Cap-Rouge

- Luc Bernard Vanier
- Christine Roy Québec
- Nathalie Giguère Vanier
- Julienne De Varennes Québec
- Germaine Simard Québec
- Antonine Richard Neufchâtel
- Lisette Tremblay Québec
- Diane Fournier Beauport

Les règlements du concours sont disponibles à l'intérieur des autobus de la C.T.C.U.Q. et chez les commanditaires participants.

# Des supplémentaires jusqu'au 10 juillet

## Le Cirque du Soleil éblouit les New-Yorkais

Le vice-président et directeur général du Cirque du Soleil, M. Normand Latourelle, exulte. «Après la conquête de l'Ouest américain, New York est désormais dans le sac», a-t-il déclaré, euphorique, hier, au SOLEIL, depuis la métropole américaine.

par Roger BELLEFEUILLE

À telle enseigne qu'à la série de neuf spectacles qui a commencé triomphalement mercredi au Battery Park, des supplémentaires, à guichets fermés, s'échelonnent jusqu'au 10 juillet. M. Latourelle s'attend que tous les billets, à raison de 1.700 par représentation, s'envoient d'ici au 15 juin. Ces supplémentaires seront annoncés dans les médias de mercredi prochain.

C'est toutefois les doigts croisés que toute l'équipe de ce chapiteau aux origines bien québécoises, attendait, hier, les comptes rendus de presse devant paraître aujourd'hui dans les cahiers de fin de semaine des principaux quotidiens.

Cette prestation new-yorkaise fut précédée dans les médias écrits

et électroniques de commentaires diatribiques. Le cirque lui-même a investi un demi-million dans une campagne de publicité. Néanmoins, a souligné au SOLEIL Mme Lucie Durenceau, de la délégation du Québec à New York, les critiques artistiques de la métropole américaine n'aiment généralement pas se laisser dicter par d'autres leur propre appréciation des spectacles à l'affiche. Il leur arrive de prendre leurs distances par rapport de ce qui s'est écrit au préalable ailleurs. Une référence aux critiques louangeuses qui avaient marqué le passage du cirque en Californie.

Homme politique respecté, les bons mots du gouverneur de l'Etat de New York, M. Mario Cuomo, à la première, ont en outre eu un effet tonique sur toute la troupe, a commenté M. Latourelle. Une première un peu particulière, a ajouté ce dernier, car elle a aussi servi de levée de fonds aux sans-abri de cette mégapole, dont le fils du gouverneur, Andrew, est l'un des plus fervents défenseurs.

Et contrairement aux galas de chanté huppés, où les bénéficiaires

brillent par leur absence, cette fois, environ un millier de bénévoles et plus de 300 miséreux, jeunes et adultes, étaient parmi l'assistance. «Si le spectacle avait été décevant, ils l'auraient fait sentir sans équivoque, plutôt que de réclamer trois rappels et ce fait est déjà une critique fort positive pour nous», a-t-il fait valoir.

### Un cadeau

Pour la délégation du Québec, le Cirque du soleil, par son professionnalisme, est un instrument promotionnel de premier choix. Son expertise exceptionnelle est un atout précieux, souligne Mme Durenceau, des services culturels, pour pénétrer d'autres marchés. «C'est un cadeau pour nous que de faire sa promotion en encourageant la vente de blocs de sièges auprès de nos interlocuteurs habituels», a-t-elle ajouté.

D'ailleurs, en fin de soirée, hier,

après le spectacle, sous le chapiteau, la délégation, de concert avec le consulat du Canada à New York, était l'hôte de plus d'un millier d'invités des milieux des affaires, du spectacle et des médias.

Un porte-parole du consulat, M. John Goldsmith, a pour sa part relevé que jamais une manifestation culturelle canadienne aux Etats-

Unis n'avait été l'objet d'un tel battage médiatique. Tout un bout de chemin, en somme, depuis les échassiers et amuseurs publics de Baie Saint-Paul.

Ce n'est pas avant 1990 que le Cirque du soleil reviendra à Québec, avec un tout nouveau scénario. Entre-temps, parmi d'autres étapes, les prochaines seront Toronto et Washington. M. Latourelle a formulé le souhait que MM. Reagan et Mulroney assistent à une représen-

tation, côte-à-côte, lors du passage de la troupe dans la capitale américaine.

Toutefois, la même équipe de production présentera au cours de l'été, dans la Vieille Capitale, sous le chapiteau, un nouveau concept scénique sous le vocable de «Eclipse».

Organisme sans but lucratif, outre la vente de billets et des commandes privées, la troupe est aussi subventionnée par le fédéral et le gouvernement du Québec.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER**

Le cahier "TENTAT" du S.M.E.D., un outil indispensable pour compléter vos projets de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, contactez le numéro sans frais 1-800-663-7382  
HEURES D'OFFICES:  
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

**LE SPÉCIALISTE DES MOULURES**

Plus de 1 000 moules différents. Pour finition et décoration intérieure. Essences de chêne, merisier, érable, pin, acajou, épinette, etc. Moules de mélaminé et préfinies. Vaste choix de moules d'encadrement. Encadrements bois et métal. Portes à carreaux et vitres.

Meilleure qualité, meilleur prix.

**Les Boiseries Lussier et Fils, Inc.**  
MAGASIN: 40, Souverain, Québec  
A l'arrière du Collège **647-1704**

**VENTE ANNIVERSAIRE**

**RABAIS DE 15 A 50%**

**MATELAS DAUPHIN**

LA FABRIQUE DE TOUS REPOS  
Charny, Québec, Ste-Foy, Charlesbourg et partout au Québec

**JUIN 88**

**loto-quebec Résultats**

Tirage du 88/05/25

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 944 471,50\$
5/6 +	4 183 644,50\$
5/6	167 3 363,70\$
4/6	10 207 105,80\$
3/6	209 864 10,00\$

VENTES TOTALES: 14 265 973,00\$  
PROCHAIN GROS LOT 88-05-28 (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

2 13 28 40 41 43  
No complémentaire: 36

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**TELEMENT POUR SI PEU.**

**AMSTRAD**

Voici l'ingénierie complète PC 1512 Amstrad  
À partir de: **995\$**

**TOUS LES AVANTAGES DE L'ORDINATEUR À PRIX ÉCONOMIQUE POUR LA RÉSIDENCE OU LE BUREAU**

Processeur rapide 8086, 16 bits, 8 MHz • Compatible IBM™ • Mémoire 512 ko (possibilités d'expansion) • Unité de disque simple ou double • Ecran monochrome (16 tons de gris) ou écran couleur RGB (16 couleurs) en option • Adaptateur graphique CGA intégré • Souris • Port joystick • Logiciels: GEM Desktop, GEM Paint, DOS plus, Basic 2, MS DOS V3.2 • Ports série et parallèle • 3 connecteurs d'expansion compatibles PC • Haut-parleur à volume réglable

Appelez aujourd'hui pour un rendez-vous

**INFORMATIQUE MERCIER**

Rien n'est égal

3188, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1X 1R4  
(418) 658-7022

En raison de notre expansion récente et afin de mieux servir notre vaste clientèle,

**NOUS AMÉNAGEONS DANS UN TOUT NOUVEAU LOCAL,**

sis au:  
**5690, boul. Pierre-Bertrand nord, Québec — 622-8500**

Pour ce faire, nos bureaux seront fermés le samedi 28 mai. Cependant, dès lundi, nous serons en mesure de vous y accueillir.

**GROUPE GIROUX MAÇONNEX**

**LOTÉRIE DES JEUX SCOLAIRES 1988**

**LES GAGNANTS**

NUMÉROS	PRIX	NOMS ET ENDROITS
1 882595	100\$	Claude Isabel, St-Lambert
2 880812	100\$	Jacques Jodoin, La Malbaie
3 880305	100\$	Denis Gingras, Boischatel
4 880635	100\$	André Francoeur, Repentigny
5 882082	100\$	Aurèle Bouchard, Beauport
6 880354	100\$	Alain Trudel, Johanne Lavoie, Beauport
7 880341	100\$	Thérèse Fitzback, Beauport
8 881619	100\$	Madeleine Thilland, St-Augustin
9 880197	100\$	Garry Morin, Laval
10 883131	100\$	Gaétan Deschesnes, Ste-Anne-des-Monts
11 882911	100\$	Gabriel Robert, Trois-Rivières
12 880156	100\$	André Proulx, Beauport
13 882251	VOYAGE	Paul-Eugène Roger, Charlesbourg
14 881984	100\$	Gilles Gauvin, St-Romuald
15 881130	100\$	Gaston Michaud, Trois-Pistoles
16 882599	100\$	Denis Dagenais, Verdun
17 880177	100\$	Florent Drolet, Beauport
18 880302	100\$	Donald Rouleau, Beauport
19 882181	100\$	Jean-Charles Lavallée, St-Augustin
20 880081	100\$	Yvon et Michel Filion, Québec
21 881210	100\$	Raymond Pilote, Beauport
22 880242	100\$	Louis Normandeau, Québec
23 881607	100\$	Entreprises R.B., Montmagny
24 880018	VOITURE	François Bourrin, France Filion, Beauport
25 882040	100\$	Distrib. Papineau, Jacques Brabant, Gatineau
26 881886	100\$	Yvan Lavoie, Boischatel
27 880291	100\$	Brigitte Roy, Cap-Rouge
28 880954	100\$	Yvon Hamel, St-Romuald
29 880586	100\$	Garage J.-Guy Boutet, Beauport
30 880923	100\$	Gilles Beaudry, Charlesbourg
31 882185	100\$	Raymond Francoeur, Beauport
32 880863	100\$	René Delisle, Beauport
33 880030	100\$	Andrée Lacasse, Beauport
34 880987	100\$	Réjean Lapierre, Lac-Beauport
35 880265	CONDO	Bruno Authier, Fabreville, Laval

**Une seule journée, le dimanche 29 mai 1988**

**Ne manquez pas le plus important encan public de meubles orientaux et de tapis orientaux jamais présenté à Québec.**

Le dimanche 29 mai 1988, Les Importations Orient Express et Les Encanteurs Belec Inc. liquideront malgré sa valeur marchande une collection unique de magnifiques meubles orientaux travaillés à la main et de superbes tapis tissés à la main, importés directement de l'Orient et de l'Extrême-Orient.

**Toutes les mises sont bonnes**

Pendant cette journée seulement vous pourrez choisir parmi les pièces originales d'une collection imposante qui n'a jamais été mise aux enchères et qui comprend des paravents de toutes dimensions incrustés de nacre ou ciselés à la main, des tables gigognes, des tables à café en acajou, en laque noire ou peintes à la main, de fines sculptures sur bois précieux, des vases, des jarres, des pots en porcelaine, de postiches en laque incrustés de nacre, des services à thé, des tableaux en éclats de coquille d'œufs sur laque ainsi qu'une myriade d'objets d'art superbement travaillés et ornés qu'on ne peut se procurer nulle part ailleurs.

Vous pourrez aussi choisir parmi de magnifiques spécimens de tapis et de moquettes en provenance de l'Iran, de la Chine, du Pakistan, de l'Inde, de l'Afghanistan et de la Turquie, tels des

Quins en soie, des Isphahans, des Royal Bokharas, des tapis chinois de 90 et 120 lignes, des Afghans Buluchis, des Tabrizis et beaucoup d'autres.

**Premiers arrivés premiers servis**

Vous qui aimez les meubles et les tapis de l'Orient, vous ne pouvez manquer cette occasion unique.

L'entrée est libre mais le nombre de places assises est limité. Assurez-vous du meilleur choix en venant de bonne heure.

Mises aux enchères basses pour liquidation rapide. Tout sera vendu pour une fraction de la valeur au détail.

**Exposition Préalable à 13:30 hres.**  
**L'Encan débute à 14:30 hres.**

**Local:** Centre Municipal des Congrès de Québec  
Salle Bédard, 900, autoroute Dufferin

**Conditions de paiement:** comptant ou principales cartes de crédit. Chèques personnels acceptés avec identification.

**UNE PRÉSENTATION DES ENCANTEURS BELEC INC.**



Un décor oriental contemporain

## Le litige de la pêche et de la frontière à Saint-Pierre-et-Miquelon

# Sprint des négociations France-Canada

♦ PARIS (PC) - Le premier ministre français, Michel Rocard, a annoncé, hier, que les négociations en vue de solutionner le litige des pêches entre le Canada et la France en sont maintenant au sprint final.

par Pierre APRIL

Après un entretien d'une heure à l'Hôtel Matignon, résidence du premier ministre de France, avec le premier ministre Mulroney, les deux chefs de gouvernement ont indiqué qu'ils avaient décidé d'accélérer le processus en vue d'en arriver à un règlement dans les plus brefs délais.

Rappelons qu'un apaisement du conflit sur la pêche pourrait par ailleurs faciliter l'attribution à la France d'un contrat de plus de 6 milliards de dollars pour la fourniture d'une dizaine de sous-marins nucléaires au Canada. Le gouvernement d'Ottawa doit faire son choix dans les semaines qui viennent entre le sous-marin français « Améthyste » et son rival britannique « Trafalgar », qui semblent jusqu'à présent l'un et l'autre conserver toutes leurs chances.

### Tour d'horizon

« Nous avons fait un tour d'horizon », souligne M. Rocard, le dossier des pêches est entre les mains de nos négociateurs respectifs, ils

sont parfaitement qualifiés et ils travaillent bien, nous leur avons d'un commun accord émis le souhait que le sprint final s'engage.

« C'est une question difficile, a-t-il ajouté, mais elle se déroule dans la sérénité. »

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait l'intention de parvenir à une entente avant l'issue des élections législatives dans trois semaines, le premier ministre Rocard a été très prudent.

Contrairement à son prédécesseur Jacques Chirac qui avait décidé de prendre des mesures de représailles en autorisant l'arraisonnement du petit chalutier de Terre-Neuve, à la veille du scrutin des présidentielles de mai, le premier ministre Rocard a clairement indiqué que le climat d'une campagne électorale ne devait pas venir influencer une question aussi importante.

« Le calendrier électoral est en général, a-t-il dit, un mauvais conseiller pour la bonne qualité de négociations commerciales. »

Interrogé à son tour sur la question des pêches, le premier ministre Mulroney a indiqué que les négociateurs des deux parties allaient se rencontrer le 7 juin.

« Si c'est humainement possible, ils vont essayer d'en arriver à

un accord », a-t-il déclaré.

M. Mulroney a souligné qu'il a apprécié l'attitude du premier ministre Rocard.

« J'ai senti, a-t-il dit, une volonté certaine de sa part et de ses collègues d'en arriver à une entente avec le Canada. »

### Pêche et frontières

Un porte-parole du Cabinet du premier ministre Mulroney a expliqué que la question des quotas de pêche avait été définitivement dissociée de celle du litige sur les délimitations des frontières maritimes autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, une décision que le ministre du Commerce extérieure et responsable du dossier, a toujours refusé de considérer.

Les négociateurs des deux parties, Yves Fortier pour le Canada et Jean-Pierre Puyssocet pour la France, devront dans un premier temps négocier la question des quotas. Le litige des eaux territoriales sera réglé par un tiers, soit un médiateur choisi par l'ONU et accepté par les deux gouvernements, soit par un tribunal international.

Si une entente est conclue sur les quotas, les bateaux auront accès aux contingents de poisson fixes pendant la période où le litige relatif à la frontière maritime sera soumis à l'arbitrage.



C'était l'heure des sourires, hier à l'Élysée, alors que MM Rocard et Mulroney se rencontraient pour discuter de la prochaine conférence des pays industrialisés. Ils en ont profité aussi pour donner une image positive du développement des négociations sur le litige des pêches entre les deux pays.

Le 28 avril dernier, le ministre John Crosbie avait lié les deux questions. « Bien sûr, avait-il dit, la présentation du différend frontalier à l'arbitrage international est essentielle pour qu'une entente d'ensemble soit conclue avec la France. » Hier, cette condition est tombée et la détermination des quotas pourra se faire avant même que l'autre question ne soit confiée à l'arbitrage.

Le premier ministre Brian Mulroney a été reçu à déjeuner par le président de la République françai-

se, François Mitterrand, à l'Élysée, immédiatement après sa rencontre avec M. Rocard et il a discuté de l'ordre du jour du prochain Sommet économique de Toronto à la mi-juin.

La question des relations est-ouest a été abordée. Ils ont parlé des négociations multilatérales au niveau du GATT, le dossier de l'endettement des pays du Tiers-Monde dans lequel la France et le Canada ont joué un rôle important, plus particulièrement lors des deux premiers Sommets de la francophonie.

Au chapitre de l'effacement des dettes des pays du Tiers-Monde et

plus particulièrement ceux du continent africain, le premier ministre Mulroney a souligné que la position de la France était identique à celle du Canada.

Quant à l'ordre du jour du sommet de Toronto, la principale préoccupation du premier ministre Mulroney au cours de ce périple européen qui prendra fin aujourd'hui après un dernier entretien avec le chef du gouvernement italien Ciriaco de Mita, il est maintenant complet et prêt à être publié, ce qui se fera la semaine prochaine à Ottawa. ●

## En vue du sommet des pays industrialisés

# Rome, dernière étape du voyage de Mulroney

♦ (AFP) - Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, est arrivé hier soir à Rome, dernière étape de sa tournée européenne destinée à préparer le sommet des sept pays industrialisés à Toronto, tournée qui l'avait conduit déjà à Londres, Bonn et Paris.

M. Mulroney devait avoir ce matin des entretiens avec son homologue italien, M. Ciriaco De Mita, et avec son chef de la diplomatie, M. Giulio Andreotti. Ces conversations devaient se poursuivre au cours d'un déjeuner offert par M. De Mita, le chef du gouvernement canadien devant quitter Rome pour Ottawa en ce début d'après-midi.

Il s'agit d'une « visite de travail », indique-t-on de source diplomatique canadienne, ce qui explique pourquoi M. Mulroney ne se rendra pas au Vatican pour rencontrer le Pape Jean-Paul II, contrairement à ce qu'il avait fait lors de sa visite précédente à Rome, le 26 janvier 1987. Les observateurs pensent que dans le climat d'attente d'élections qui prévaut au Canada, M. Mulroney a préféré renoncer à une visite au Vatican qui aurait risqué d'apparaître comme « électorale ».

Au sein du « G-7 » (groupe des 7) qui se réunira à Toronto, appelé à se prononcer notamment sur la situation monétaire internationale, l'Italie et le Canada sont les deux derniers arrivés et leurs efforts communs pour obtenir un élargissement du « G-5 » avait rapproché les deux pays, estime-t-on dans les milieux diplomatiques à Rome.

### A Paris

À l'issue de l'entretien qu'ont eu hier soir le président français et le premier ministre canadien à l'Élysée, un communiqué a indiqué que François Mitterrand et Brian Mulroney partageaient la même conception de l'organisation et de l'ordre du jour du sommet annuel des sept pays occidentaux les plus industrialisés qui se tiendra à Toronto du 19 au 21 juin.

À sa sortie de l'Élysée, M. Mulroney a indiqué que l'ordre du jour du sommet devrait être publié « probablement la semaine prochaine ».

« Pour les questions importantes de l'endettement du Tiers-Monde, le président Mitterrand a un rôle de leadership particulier », a relevé M. Mulroney.

« La conception exposée par M. Mulroney va exactement dans le sens souhaité par M. Mitterrand », a déclaré pour sa part Hubert Vedrine, porte-parole de la présidence française. ●

# SAMEDI SEULEMENT À LA BAIE 30% de rabais

**Le denim, une mode toute saison!**  
**Ikeda - Browns - Calvin Klein - Santana - Silver**

30% de rabais sur les denim\* à la boutique 317

Vos marques préférées sont offertes à 30% de rabais: Edwin, Ikeda, Browns, Wallys, Calvin Klein et Britt.

\* Ne comprend pas les Levi's.

Ord. 45\$ à 75\$

**31.49\$ à 52.50\$ ch.**

Boutique 317

Le choix varie selon le magasin

30% de rabais sur les denim\* mode à prix ordinaire de la boutique Jeunesse

Pour vivre sa vie en denim, il ne faut pas manquer ce soldé! Les marques Ikeda, Browns, Hollywood, Calvin Klein et Santana sont à 30% de rabais à la boutique Jeunesse. Choix de denim lavés à la pierre, à l'acide ou ordinaire.

\* Ne comprend pas les Levi's

Ord. 21.99\$ à 85\$

**14.99\$ à 59.50\$ ch.**

Boutique Jeunesse, rayon 463

Le choix varie selon le magasin

30% de rabais sur toute notre collection de denim à prix ordinaire pour garçons et filles

Achetez-leur les vêtements qu'ils demandent, au prix que vous exigez! Nous vous proposons un assortiment de jeans, vestes et jupes, en denim de votre choix! Plusieurs marques dont Levi's, Silver et Fame. Tailles 7 à 18 pour garçons, et 7 à 16 pour filles.

Ord. 29.99\$ à 60\$

**20.99\$ à 42\$ ch.**

Vêtements pour enfants, rayons 420 et 437

Le choix varie selon le magasin

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**



Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Ces offres ne seront en vigueur que le samedi 28 mai seulement.

**On peut se fier à la Baie!**



• Québec et Saint-Foy (un à mer): 9h30 à 17h30 (jeu. et ven.: 9h30 à 21h); sam.: 9h à 17h

• La Capitale à Québec: 627-5922 • Place Laurier à Saint-Foy (mail sud-ouest): 627-5919

la **Baie**